



300m²
d'expo






sodibat 

Portes - Fenêtres - Volets

Route de l'Industrie 1 | 1072 Forel (Lavaux)

T: 021 781 08 08

P PARKING
GRATUIT

EXPERIENCE | QUALITÉ | CONSEILS | TECHNIQUE

Oron

Partie officielle pour le nouveau collège d'Oron

Coup de ciseaux

par Michel Dentan

Photo : © Michel Dentan

Photo: © Le Courrier

Photo : © Claude Quartier

Quelqu'un !

Nouvelle série
Une série « découverte »
où Georges Pop
vous parlera deux fois
par mois de... quelqu'un.

7

A la rencontre des gens d'ici

par Georges Pop

Paudex

Les finances communales dans le rouge

par Claude Quartier

La petite histoire des mots

3

La chronique de Georges Pop
 Découvrez l'histoire du mot « **Mobilisation** »

Votations du 28 novembre

3

Résultats

et commentaires des objets fédéraux

Transition énergétique

5

L'énergie solaire, réalité ou rêve d'Icare ?

Le périple des Pasche

10

Le nomadisme comme valeur cardinale

Editorial

Arvid Ellefsplass
Rédacteur en chef

Encore une fois

Avec la tendance sanitaire qui verse vers le triste souvenir du confinement de l'an passé, surgissent les images de ruelles et de centre de villages déserts et de devantures fermées. Le regard qui traîne de fenêtres en fenêtres, toutes éclairées. La lumière est à l'intérieur maintenant.

La tristesse oscille entre anxiété et résignation, coup de folie et rire nerveux. Fou rire absurde mais salvateur devant la désespérance de la situation. Une improbable douceur calfeutrée, comme un jour de pluie.

Les vagues se succèdent, mais la joie du surfeur s'étirole. Il faudra pourtant les prendre, ces vagues, une par une, tomber, rire, se relever. Nos entreprises, celles qui font nos jours et nos mois, représentent bien plus que nos vies quotidiennes. La lumière peut bien être intérieure, c'est vers l'extérieur qu'elle brille.

A l'aube d'une nouvelle
déferlante, vérifier l'esquif,
scruter le vent...

Encore une fois, remettre l'ouvrage sur le métier à l'aune de la pandémie, réinventer une nouvelle façon de savoir-faire ce que l'on savait si bien faire déjà. Bousculés et secoués, transformer la difficulté en opportunité, chercher du neuf le nez au vent, sans trop avoir le choix.

«Ils méritent une bonne guerre!» désespéraient nos vieux à l'endroit de nos jeunes indolentes et foutraques. Elle est là, bien identifiée et récurrente.

A croire que l'humanité ne progresse que dans l'adversité.

Publicité



Carrosserie du Léman

Le spécialiste de votre région à votre service

Véhicule de courtoisie à disposition

Petite Corniche 3 • CH-1095 Lutry • T. 021 791 34 71 • www.carrosserieduleman.ch

Avis d'enquête

Oron-la-Ville

La Municipalité d'Oron, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Objet: Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Adjonction

Description

de l'ouvrage: Construction d'une piscine extérieure enterrée chauffée, installation d'une PAC air-eau

Situation: Au Grassey 10
1610 Oron-la-Ville

N° de la parcelle: 11397
N° ECA: 9211a
N° CAMAC: 208079

Réf. communale: 42.05.2153

Coordonnées géographiques: 2°53'230 / 1°15'580

Note au recensement arch.: 0

Propriétaire: Julien Demierre

Auteur des plans: Renaud Salah Architecte

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 4 décembre 2021 au 2 janvier 2022 au BTO à Oron-la-Ville

La Municipalité

bto@oron.ch
www.oron.ch

AVIS D'ENQUÊTE

SAVIGNY

N° 2993

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Objet: Nouvelle construction

Aménagements terrains de sport

Situation: Route de Mollie-Margot

N° de la parcelle: 5

Coordonnées géo.: 2°54'5675 / 1°15'4540

Propriétaire: Commune de Savigny
Route de Mollie-Margot 4
1073 Savigny

Auteur des plans: GEMETRIS SA
Renato Nobre
Grand'Rue 1
1083 Mézières

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 3 décembre 2021 au 20 janvier 2022

La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE

RIVAZ

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Transformation d'une installation de communication mobile existante pour le compte de Swisscom (Suisse) SA avec de nouvelles antennes pour les technologies 3G, 4G et 5G / RILA

Situation: Route du Lac

N° de la parcelle: 321

N° CAMAC: 205923

Référence communale: 3/2021

Coordonnées géo.: 2°54'385 / 1°14'189

Propriétaire: Chemins de fer fédéraux suisses CFF
Marc Suter, Cablex AG

Particularité: L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 4 décembre 2021 au 2 janvier 2022

La Municipalité

Atelier Décoration

Em Face

Christian Gilliéron, tapissier-décorateur, et Océane, sa collaboratrice sont toujours heureux de vous recevoir

Grand-Rue 5 - 1083 Mézières
079 358 35 28 - 021 903 28 41
www.atelier-enface.ch

COMMUNE DE BELMONT-SUR-LAUSANNE

AVIS AUX HABITANTS

INFORMATIQUE INDISPONIBLE

du mercredi 8 décembre à 17h

au mardi 14 décembre à 7h30

De ce fait, l'Office de la population et le Service des finances seront dans l'impossibilité d'établir tous types de documents durant cette période.

Merci de votre compréhension

Office de la population: 021 721 17 21
Service des finances: 021 721 17 25

AVIS D'ENQUÊTE

PUIDOUX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Objet: Régularisation de la transformation du local d'outillage en studio indépendant, de la création d'une salle de bain dans le garage et de la réalisation d'un sas d'entrée hors du volume du bâtiment ECA no 1019 – Condamnation d'une partie du sous-sol (buanderie + cave)

Situation: Chemin des Condémines 23

N° de la parcelle: 1264

Coordonnées géo.: 2°54'740 / 1°14'9115

Propriétaire: Hoirie Barras

Auteur des plans: Marco Bellotti, architecte
Av. Warnery 10
1007 Lausanne

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 4 décembre 2021 au 2 janvier 2022

La Municipalité

Entreprise forestière

CHRISTIAN AESCHLIMANN

TOUJOURS

Nacelle à chenilles hauteur 21 mètres

Camion grue avec benne

Coupe et débardage de bois
Achat de bois sur pied
Abattages spéciaux à proximité de bâtiments ou autres
Nettoyage et plantation
Entretien de la végétation avec évacuation
Bois de feu toutes longueurs

Zone industrielle en Grivaz 10

Christian Aeschlimann 1607 Palézieux
aeschlimann74@bluewin.ch Natel 079 606 47 03

www.aeschlimann-bois.ch

GARAGE DE SERVION

Depuis 46 ans à votre service

Vente et réparations toutes marques
Route Cantonale 13 • 1077 Servion
Tél. 021 903 24 58

Achat automobiles

Uniquement modèles récents

Déplacement à domicile

Paiement comptant

Pascal Demierre

078 609 09 95

www.autoromandie.ch

Famille cherche

maison ou immeuble à acheter

079 727 77 02

AVIS D'ENQUÊTE

PADEX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Transformations

Description de l'ouvrage: Assainissement énergétique de l'enveloppe du bâtiment (façades et toiture) en respectant les normes en vigueur ainsi que le rafraîchissement des locaux communs: Cage d'escalier, buanderie, etc.

Situation: Chemin de la Charretaz 1

N° de la parcelle: 92

N° ECA: 238

N° CAMAC: 205536

Référence communale: 806

Coordonnées géo.: 2°54'134 / 1°15'0914

Propriétaire: Caisse de pension de l'Etat de Vaud p.a. Retraites Populaires

Auteur des plans: Ziad Kazan
ARK.Architectes Sàrl

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 4 décembre 2021 au 2 janvier 2022

La Municipalité

Jean-Luc

Berger

Peintures

Exposition jusqu'au 12 décembre

Tous les jours de 14h à 18h30

Galerie Tracasset à Lutry

Voisinand 10 1095 lutry

P. GAMBONI SA

FOREL (Lavaux)

PLÂTRERIE • PEINTURE • RÉNOVATION

GG

Route de l'industrie 24, 1072 Forel (Lavaux)
Tél. 021 721 20 00 — mail@gambonisa.ch

Votations du 28 novembre avec commentaires

Commentaires

Réflexions sur la votation populaire du 28 novembre



Trois objets nous étaient soumis le week-end dernier. L'initiative sur les soins infirmiers a été acceptée à 61% des voix. Ce n'est pas une surprise tant le sujet nous concerne

tous et que personne ne conteste la dure réalité que vit cette profession. Elle, dont la situation difficile a été exacerbée par la pandémie: sous-effectifs, surmenage, épuisement font que plus de 40% des soignants quittent le métier au bout de quelques années. Quand on s'occupe de vies humaines, les exigences émotionnelles sont à leur paroxysme, tout comme les responsabilités. L'initiative demande de remédier à la pénurie de personnel soignant, non seulement pour prévenir les abandons de carrière mais aussi pour garantir la qualité des soins et la sécurité des patients. Le contre-projet du parlement n'a pas séduit: limité dans le temps, concentré sur des investissements (un milliard) dans la formation, il faisait fi de la principale source du problème, à savoir l'abandon du métier dû aux dures conditions de travail. Sa mise en œuvre immédiate possible n'a pas pesé lourd. Ceci dit, quand et comment les exigences de l'initiative pourront-elles être remplies? Il y a du pain sur la planche. En effet, il appartient aux établissements de soins (hôpitaux, EMS, soins à domicile...) ainsi qu'aux cantons et aux partenaires sociaux, d'allouer les fonds nécessaires pour mieux rétribuer les soins infirmiers afin d'augmenter les effectifs. La Confédération, sans une nouvelle loi, n'a pas ce pouvoir.

Le deuxième objet: initiative sur la justice, a été refusé à 68% des votants. Lancée par un comité citoyen et inspirée par un riche industriel, insatisfait du sort réservé aux procédures dans lesquelles il était impliqué, elle demandait un changement dans l'élection des juges fédéraux. Malgré une campagne des plus visibles et beaucoup d'efforts, le nouveau mode d'élection présenté n'a pas convaincu. Le tirage au sort des candidats par un groupe d'experts désignés par le Conseil fédéral n'a pas passé la rampe. La population continue, dans sa majorité, à faire confiance aux conseillers de l'Assemblée fédérale pour élire ses juges fédéraux. Cela ne signifie pas pour autant qu'il ne faille pas essayer d'améliorer le système, notamment en ce qui concerne les contributions financières que versent les juges à leur parti ou la durée de leur mandat.

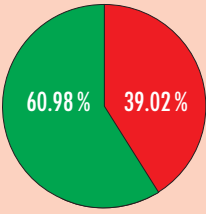
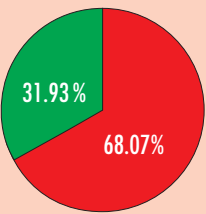
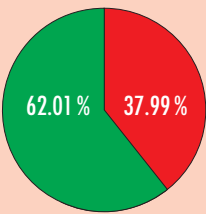
Le troisième objet, modification du 19 mars 2021 de la loi Covid-19, a été accepté à 62%. Après une campagne bien déséquilibrée dans laquelle les opposants ont pris beaucoup de place, la majorité silencieuse a obtenu gain de cause. Tant mieux... tant mieux pour le personnel des hôpitaux et plus particulièrement celui des soins intensifs, tant mieux pour les personnes vulnérables, tant mieux pour nos autorités qui gèrent une crise sanitaire inédite... Oui, je fais partie de la génération qui dans les années 50 avait des petits camarades atteints par le virus de la polio et son lot de paralysies. La dernière épidémie importante toucha la Suisse en 1954, soit une année avant l'annonce de la découverte d'un vaccin efficace. Il a fallu attendre fin 1956 pour son introduction (encore près de 1000

cas cette année-là). Puis rapidement, on constate une chute du nombre de cas avec une courbe à plat dès 1961. Oui, la vaccination est un moyen essentiel pour enrayer les épidémies et c'est un privilège que de pouvoir en bénéficier. Il est du devoir de nos Etats de la recommander. Force est de constater que dans toutes les publicités incitant à refuser la modification de la loi Covid-19, on parle de vaccination forcée, de surveillance de masse, de dictature.... Ces termes ne correspondent pas à la réalité que nous vivons en Suisse et ceux qui les utilisent devraient un peu voyager. Oui, la votation de ce jour évite que le certificat sanitaire, instrument qui a permis les réouvertures, ne soit juridiquement aboli. Oui, il en résulte deux catégories de personnes: celles qui le possèdent et celles qui

n'en veulent pas mais chaque citoyen a le choix avec les conséquences que cela implique. C'est le virus qui porte atteinte à nos libertés et non le pass sanitaire. Manifestement, la population suisse ne souhaite pas revivre les interdictions de l'an passé avec le non accès aux restaurants ou aux manifestations sportives et culturelles. Elle considère que la contrainte du pass est un moindre mal, que nous n'avons pour l'instant pas de meilleure solution pour gérer cette pandémie tout en vivant à peu près normalement et surtout, tout en préservant au maximum le système des soins et son personnel.

Christa Calpini, pharmacienne, ancienne députée au Grand Conseil VD

Résultats des 3 votations fédérales

Tous les chiffres dans le district de Lavaux-Oron												
Communes	Initiative sur les soins infirmiers				Initiative sur la justice				Modification du 19 mars 2021 de la loi COVID-19			
	OUI		NON		OUI		NON		OUI		NON	
	nb.	%	nb.	%	nb.	%	nb.	%	nb.	%	nb.	%
Belmont/Lsne	961	62.52	576	37.48	351	23.53	1141	76.47	1121	71.68	443	28.32
Bourg-en-Lavaux	1481	62.36	894	37.64	509	21.89	1816	78.11	1657	69.56	725	30.44
Chexbres	546	62.40	329	37.60	204	23.69	657	76.31	619	70.02	265	29.98
Essertes	109	63.01	64	36.99	43	26.38	120	73.62	118	68.21	55	31.79
Forel (Lavaux)	605	65.12	324	34.88	195	21.93	694	78.07	545	57.98	395	42.02
Jorat-Mézières	838	65.83	435	34.17	349	28.35	882	71.65	785	61.47	492	38.53
Lutry	2482	60.02	1653	39.98	882	22.09	3111	77.91	2964	71.47	1183	28.53
Maracon	197	68.40	91	31.60	77	27.90	199	72.10	141	48.79	148	51.21
Montpreveyres	188	70.41	79	29.59	73	28.63	182	71.37	162	58.91	113	41.09
Oron	1457	66.99	718	33.01	587	27.99	1510	72.01	1244	56.73	949	43.27
Paudex	314	57.30	234	42.70	120	22.43	415	77.57	373	67.57	179	32.43
Puidoux	658	61.96	404	38.04	257	24.93	774	75.07	674	62.76	400	37.24
Pully	4087	60.46	2673	39.54	1458	22.03	5160	77.97	5047	74.19	1756	25.81
Rivaz	105	60.00	70	40.00	30	17.24	144	82.76	121	67.98	57	32.02
Saint-Saphorin	145	80.56	35	19.44	32	18.39	142	81.61	142	80.23	35	19.77
Savigny	929	61.85	573	38.15	344	23.55	1117	76.45	959	63.59	549	36.41
Servion	591	66.78	294	33.22	257	29.64	610	70.36	572	64.71	312	35.29
Total district	15'693	62.42	9'446	37.58	5'768	23.60	18'674	76.40	17'244	68.16	8'056	31.84
Total canton	178'762	64.71	97'478	35.29	66'968	24.93	201'630	75.07	157'058	63.63	10'1187	36.37
 Décisions SUISSES	Initiative acceptée				Initiative refusée				Initiative acceptée			
												

La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop



Retrouvez cette chronique en vidéo sur



Mobilisation

La loi Covid ayant trouvé grâce auprès d'une majorité de Suisses, dimanche dernier, certains porte-drapeaux du camp du «non», tout en reconnaissant leur défaite, ont appelé leurs partisans à la vigilance, ainsi qu'à la mobilisation pour s'opposer à de nouvelles décisions gouvernementales, selon eux, potentiellement «liberticides».

Étymologiquement associé aux mots «mobile» et «mobilité» et issu du verbe «mobiliser», le substantif «mobilisation» a, de nos jours, une forte connotation politique, mais aussi militaire. Pour un parti, la mobilisation est un appel à une action solidaire et concertée pour atteindre un objectif ou réaliser un projet commun. Dans le langage militaire, elle définit la mise en train d'une armée, sa préparation à la guerre par le rappel de ses réservistes et le regroupement de

ses ressources. On parle alors de «mobilisation générale». Au figuré, la mobilisation se réfère au rappel de toutes les forces physiques, psychologiques ou intellectuelles d'une personne (un sportif ou un groupe, par exemple), ou d'une somme de personnes, pour faire face à une situation difficile, un défi ou une épreuve.

Ce mot a encore bien d'autres définitions, selon son usage dans un cadre juridique ou médical, notamment. Dans le domaine financier, par exemple, la mobilisation est une technique qui permet à un investisseur, essentiellement institutionnel, ou à un établissement de crédit de se refinancer auprès d'un de ses confrères. Elle permet à une institution financière de réemprunter tout ou partie des sommes qu'elle a prêtées contre une remise de titres. Pour une entreprise, la mobilisation des créances permet de remplir sa

trésorerie, en sollicitant ses débiteurs, l'escompte de ses créances auprès de sa banque ou en cédant ses factures en souffrance à une de ces sociétés de recouvrement dont les méthodes, parfois agressives, sont dénoncées par les consommateurs.

Issu du latin «mobilis» qui désigne quelque chose qui est mobile et que l'on peut déplacer sans difficulté, «mobilisation» s'est imposé au XVIII^e siècle dans toute une gamme de définitions, notamment dans son acception militaire. En Suisse, la mobilisation de l'armée, lors de la Seconde Guerre mondiale, est entrée dans l'histoire sous le diminutif de «la Mob». Le 2 septembre 1939, tous les Suisses astreints au service militaire furent appelés sous les drapeaux. Ils furent plus de 400'000 dans un premier temps, mais les effectifs montèrent jusqu'à 800'000 hommes

au plus fort de la guerre, hors des frontières helvétiques. A l'époque, tous les moyens disponibles furent «mobilisés» pour faire circuler cet ordre jusque dans les vallées les plus reculées: radio, télégraphe, téléphone, courrier, affiches, tocsin et même crieurs publics.

Pour en revenir à la politique, il est intéressant de relever ce constat du centriste français François Bayrou, selon qui «les raisons de dire 'non' sont toujours plus mobilisatrices que celles de dire 'oui'». En guise de conclusion, retenons peut-être ce bon conseil de l'illustrateur Jacques Rouxel, créateur dans les années soixante des «Shadocks», personnages qui l'ont rendu célèbre: «Il vaut mieux mobiliser son intelligence sur des conneries, que mobiliser sa connerie sur des choses intelligentes».

Georges Pop

Retrouvez cette rubrique chaque semaine en vidéo sur www.le-courrier.ch

Lutry

Burquenet Sud accepté

Le 7 décembre 2019, le Conseil communal adopte le préavis du plan de quartier Burquenet Sud à 66 voix contre 3 (et 6 abstentions). Un référendum populaire suit ainsi qu'une votation ce dimanche 28 novembre 2021.

Les consignes des partis locaux (hormis les Verts, sans de consignes de vote) ont été majoritairement suivies, et c'est un OUI qui sort des urnes ce dimanche. Avec 52,3% et une participation de 66,3%, le plan de quartier Burquenet Sud est accepté. | Arvid Ellefsplass

Publicité



100% LOCAL

LIGHT ? COMPLET ?
AVEC BOX ?

LE MULTIMÉDIA À VOTRE SAUCE

Distribué par
voS énergies

4521

Optic 2000
Une nouvelle vision de la vie

Pierre a 40 ans,
il n'est pas maladroit,
il est juste **presbyte**.

PACK PROGRESSIFS
Varilux® Liberty™
599.- CHF*

* Voir conditions en magasin

Optic 2000 Oron – Le Bourg 1 – 1610 Oron-la-Ville – Tél. 021 907 28 60 – info@optic2000oron.ch

4521

MADZOVSKI
Marjanco

Jardinier
Paysagiste

En Ogoz 2, 1071 St-Saphorin
marjancomadzovski@gmail.com

079 614 66 17
021 946 46 41

4521

SONNAY CHARPENTE SA
Menuiserie - Escaliers
Charpente - Couverture
Revêtements int./ext.
Travaux spéciaux

Daniel Sonnay
Administrateur
dsonnay@bluewin.ch

Tél. 021 907 44 00
Dir. 021 907 44 08
Fax 021 907 44 09
Mob. 079 436 96 83

1614 Granges Veveyse 1607 Palézieux

Vente de bois de feu sec coupé à :
1 m | 50 cm | 33 cm | 25 cm

079 436 96 83

4521

garage des 3 sapins
métraux s.à.r.l.

Réparations toutes marques
Vente voitures neuves et occasions
Pneus service – Station d'essence
Lavage automatique

Pierre-Alain Métraux
Route de la Claie-aux-Moines 5 • 1073 Savigny
Tél. 021 781 11 07 • 3sapins.savigny@bluewin.ch

4521

MDC
immobilier

**Vous envisagez de vendre
votre bien immobilier ?**

Nous avons des acquéreurs potentiels qui recherchent
activement à acheter un objet dans la région.

Contactez-nous au **079 683 27 39**
ou au **021 991 71 89** pour une
estimation gratuite et sans engagement.

www.mdcimmobilier.ch

Notification : les amis-gym Forel-Savigny vous proposent

MISES À JOUR

Vendredi 26, samedi 27 novembre
et vendredi 3 et samedi 4 décembre 2021

Portes 19h / rideau 20h
Grande salle de Forel (Lavaux)

Non mais sérieux on va dormir là ?!

Se référer à notre site internet pour les normes sanitaires en vigueur

Envoyer à...

Achète antiquités
www.galerie-bader.ch

Suite décès ou héritage, mobilier, anciennes décorations chinoises, japonaises, asiatiques, bronze, ivoire, vases et objets cloisonnés, miroirs dorés, armes anciennes, 16°-19° collection complète, tableaux du 16°-19°, bijoux et or pour la fonte, argenterie 800/925, étain, trophée de chasse, toutes horlogeries, pendules, montre-bracelet, montre de poches même défectueuse, également mobiliers industriels et pendules industrielles.

D. Bader 079 769 43 66
info@galerie-bader.ch

4521

ceppi

ferblanterie - couverture et entretien de toitures

Chemin du Moulin 1, CP 326, 1095 Lutry
Tél. 021 791 34 93 – Fax 021 791 38 33
E-mail: jp.ceppi@vtxnet.ch

4521

THITTI

Les vêtements éco-responsables avec une bonne action environnementale

A chaque vêtement THITTI acheté, vous participez à une action écologique de votre choix. Nous nous engageons à reverser 11.1% du prix total de votre achat à l'une de nos associations partenaires.
Nos vêtements sont 100% recyclés.

Consultez notre site: www.thitti.ch
contact@thitti.ch

POUR DES IDÉES DE CADEAUX RESPONSABLES ET LOCALES

4521

30 ans à votre service

Jean-Marc Terrapon **Tapissier - Décorateur - Sellier**

- Rembourrage et couverture de meubles style et moderne, chaises, fauteuils, canapés, etc...
- Spécialiste du meuble en cuir
- Grand échantillonnage de tissus
- Articles en cuir: ceintures, porte-monnaies, courroies de cloches décorées, etc...

1608 Chesalles / Oron - Tél. & Fax 021 907 95 35 - Natel 079 224 72 27
www.jmt-tapissierdeco.ch jmt@jmt-tapissierdeco.ch

4521

« Qui veut du beau et être bien servi
va chez Ansermot et Laffely »

Depuis 33 ans à votre service

Menuiserie du Tronchet

Le Tronchet – 1091 Grandvaux
Atelier 021 799 24 83
Fax 021 799 16 57
www.menuiserie dutronchet.ch

4521

5 ESCAPE ROOMS

www.42NDSTREET.ch

Forel | 076 411 42 42

Lutry / Mézières

Transition énergétique - 2 / 4

Où en sommes-nous avec les énergies renouvelables dans le district ?

La Suisse se trouve actuellement dans un tournant en ce qui concerne son approvisionnement énergétique. Arrivée comme un cheveu sur la soupe, la récente déclaration de black-out annoncée par Guy Parmelin en a surpris plus d'un. Mais alors, où en sommes-nous avec les énergies renouvelables dans le district ?

Il existe plusieurs sources d'énergies renouvelables. Nous avons découvert le fonctionnement d'une centrale à biogaz de Palézieux-Village dans l'édition précédente. Cette semaine, c'est au tour de l'énergie solaire de passer au crible. Respectueuse de l'environnement et inépuisable, cette technologie pourrait répondre à plusieurs reprises aux besoins de l'ensemble de l'humanité, comme le précise le WWF sur son site internet. Depuis 2007, l'ensemble des panneaux photovoltaïques mondial produit davantage d'électricité que les centrales nucléaires. Le marché international des panneaux photovoltaïques pesait 40 milliards en 2019. Pour abandonner l'utilisation d'énergie fossile en 2050, certaines études prédisent qu'environ 70% des besoins seront assurés par cette technique.

La Suisse n'est pas en marge de cette tendance avec ses 4.7% d'électricité émanant du solaire l'année dernière. Si le photovoltaïque rencontre un véritable boom dans le pays, il est néanmoins impossible de pallier à une éventuelle pénurie d'électricité grâce à cette technologie, du moins, pas dans sa configuration actuelle. Pour mieux comprendre le potentiel de production des toits et des façades des bâtiments régionaux, nous avons rencontré un installateur spécialisé dans ce domaine depuis quinze ans.

« La meilleure électricité, c'est celle que nous produisons et consommons sur place »

Didier Chevalley

Du soleil à la cuisinière

Les autoproducteurs le savent bien, les panneaux photovoltaïques ne suffisent pas à faire fonctionner leurs installations. « On parle souvent des panneaux, mais il ne faut pas oublier qu'une production solaire compte plusieurs autres éléments », spécifie Didier Chevalley, cofondateur de Solenergy Sàrl. « Sans eux, il serait impossible de créer de l'électricité ». Reconnaissables par leurs surfaces vitrées, les panneaux solaires permettent de récolter l'énergie de notre étoile. « Des cellules de silicium placées sous la surface vitrée réagissent

aux photons de la lumière et agitent les électrons. Une réaction qui génère un courant électrique », poursuit l'installateur de Mézières. Sous forme de courant continu, la production est alors envoyée à un onduleur pour être transformée en courant alternatif et devenir ainsi compatible avec le réseau.

Dans le canton de Vaud, chaque nouvelle construction doit subvenir à ses besoins en électricité à hauteur de 20% via une énergie renouvelable. C'est cette obligation, subventionnée par la Confédération et instaurée en 2006, qui a, d'une part, renforcé la popularité du photovoltaïque. D'autre part, l'évolution des produits et la baisse des prix ont favorisé sa notoriété : « Lorsque nous avons débuté, il y a quinze ans, le coût d'un panneau de 230 watts dépassait les 1000 francs, aujourd'hui, ce même panneau produit 400 watts et franchit à peine la barre des 200 francs », constate Didier Chevalley. Cette évolution de puissance et diminution de prix s'explique en partie par des matériaux plus efficaces, mais également par une fabrication toujours plus importante de panneaux solaires.

Vraiment respectueuse ?

L'électricité produite par le photovoltaïque n'émet pas de pollution lors de la transformation de l'énergie solaire en énergie électrique. Mais la

fabrication des composants nécessaires à une centrale solaire, leur transport et leur installation ont par conséquent un impact sur l'environnement. Cette énergie grise reste limitée et sera vite compensée grâce à la production d'électricité renouvelable. « En règle générale, on considère qu'il faut en moyenne 1 à 5 ans, en fonction de l'ensoleillement, à un système photovoltaïque pour produire autant d'énergie qu'il en a fallu pour le fabriquer », mentionne le site d'ActuEnvironnement.

Les onduleurs qui rendent compatibles l'électricité produite par les panneaux pho-



Photos : © Céline Maman

« Il y a quinze ans, le coût d'un panneau de 230 watts dépassait les 1000 francs, aujourd'hui, ce même panneau produit 400 watts et franchit à peine la barre des 200 francs. » Didier Chevalley

« Les installations photovoltaïques actuelles ne peuvent fonctionner en l'absence du réseau »

Charles Monod, syndic de Lutry

producteurs, Lutry récompense les propriétaires d'installations photovoltaïques en rachetant le courant excédentaire à un tarif avantageux. « En principe, nous devrions encore améliorer notre prix de rachat afin d'encourager davantage de nos citoyens à devenir des acteurs de la transition énergétique ». Dans le district, seules Pully et Lutry sont labellisées « Cité de l'énergie ». Pour obtenir cette certification, Lutry développe une politique énergétique ambitieuse, centrée sur l'efficacité énergétique et sur le développement des énergies renouvelables.

Par exemple, les locaux de la STEP sont alimentés en électricité et chauffés grâce au méthane, issu du processus de bio-méthanisation des boues d'épuration, qui alimente deux groupes « chaleur-force ». Une installation photovoltaïque sur le toit du bâtiment complète la production locale d'énergie. Ces deux dispositifs permettent d'atteindre une indépendance énergétique de l'ordre de 75%, le solde nécessaire étant issu du réseau électrique.

En cas de black-out ?

Les panneaux solaires installés sur le territoire commu-

soulager nos lignes électriques ». Pour lui, les toits des écoles et des industries ne sont pour l'heure pas assez exploités : « La meilleure électricité, c'est celle que nous produisons et consommons sur place ».

Thomas Cramatte



L'onduleur est nécessaire pour transformer le courant continu en courant alternatif

Publicité

Grande vente des vins de la commune de Corcelles-le-Jorat
Samedi 4 décembre de 9h30 à 12h30 à la salle communale

Bienvenue



Christine et Emmanuel Hug,
Grandvaux



Municipalité de
Corcelles-le-Jorat

- Présence des artisans du village
- Rabais 5% pour paiement cash
- Pass Covid obligatoire
- Dégustation gratuite



*Garantie de 10 ans ou 160'000 km à compter de la 1^{re} immatriculation (selon première éventualité), activée lors du service, valable sur tous les véhicules Toyota. Vous trouverez des informations détaillées dans les dispositions applicables en matière de garantie sur toyota.ch.

Garage Petite Corniche
Lutry

Toyota et Lexus Service



 **021 728 98 01**



www.metraux-transports.ch



les 24 et 31 décembre jusqu'à midi
HORAIRES D'OUVERTURE
 Lundi à vendredi : 8h à 12h - 13h à 18h
 Samedi : 8h à 12h - 14h à 17h
 Fermé les 25-26 décembre et les 1^{er} et 2 janvier
 Dès le 3 janvier, horaire habituel



Nom/Prénom :	
Rue :	
NP/Lieu :	
Tél. :	
Email :	
Signature :	

Vulliens

Samedi 13 novembre, destination Montricher

14^e journée des retraités

Pour la première fois en 15 ans, la Municipalité avait décidé d'innover, en proposant une sortie en car, un peu pour compenser la journée qui n'a pas pu avoir lieu en 2020, mais aussi pour offrir un dépaysement, par rapport aux 13 années de repas de midi pris à la grande salle. S'il est vrai qu'une journée entière à l'extérieur de la commune c'est un peu long pour certaines personnes, 26 retraités ont pris un immense plaisir à cette petite excursion, entourés par 8 accompagnants officiels.

La journée a débuté à 8h, sous le couvert de la grande salle. Un contrôle méticuleux des pass-sanitaires a permis à cette petite troupe de prendre place dans le car pour un déplacement en direction de Montricher, destination: la Fromagerie Gourmande.

La première pierre de la construction de la Fromagerie Gourmande a été posée en novembre 2013, puis l'inauguration a eu lieu en mai 2015. Elle regroupe les sociétés de laiterie d'Apples, Ballens Mont-la-Ville et Montricher, dont les infrastructures devenaient vétustes. La nouvelle société a pu compter sur le soutien de la Confédération et du canton



A table, allocution de bienvenue du syndic Olivier Hähni

de Vaud, pour développer un PDRA (Projet de développement régional agricole) dans le but de valoriser les produits du Pied du Jura. Quelques 23 producteurs livrent un lait de qualité pour la fabrication d'environ 11'700 meules de Gruyère AOP par année, ainsi qu'une spécialité locale «La Gourmandise». La cave est en partie robotisée pour le travail d'affinage et les meules de Gruyère prennent ensuite le chemin des caves de Moudon pour terminer leur affinage.

Les visites terminées, chacun trouve une place à table où un bref message de bienvenue est apporté par le syndic,

Olivier Hähni. Il cède la place à notre pasteur, Nicolas Merminod, qui annonce être parmi nous pour la dernière fois puisqu'il va quitter la paroisse du Jorat. Depuis 2014, il a accompagné avec beaucoup de plaisir nos journées des aînés. Il évoque encore l'année 2020 et ce fameux Covid qui a si rapidement remis en question toutes nos habitudes et nous a, entre autres, privé de cette traditionnelle journée.

Une excellente fondue vigneronne, bien accompagnée et arrosée comme il se doit, a nourri et encouragé les discussions qui se sont prolongées jusqu'en fin d'après-midi puis encore dans le car au retour. Merci au municipal, Loïc Bardet, pour l'excellente organisation et à chacun des participants pour la convivialité et la bonne humeur qui a régné durant cette journée. Bonne santé à tous, excellente fin d'année et rendez-vous en 2022 si tout va bien.

Nicole Matti, secrétaire municipale

Discours du pasteur Nicolas Merminod



Nouvelle série
Au-delà des apparences et avec humour se cachent de surprenantes rencontres avec les gens du cru. Une série «découverte» où Georges Pop vous parlera deux fois par mois de... quelqu'un.

Quelqu'un !

A la rencontre des gens d'ici

Sarah (Puidoux)

«Lorsqu'on me demande quelle est ma profession, je réponds croque-mort ! Je suis très directe». En dévisageant la jeune femme détendue et souriante, à l'allure sportive, aux yeux clairs et à la longue chevelure blonde, qui tient ces propos, on est transporté à des années lumières de l'image austère et stéréotypée que l'on se fait indûment d'une entrepreneuse de pompes-funèbres. La lecture assidue des albums de Lucky Luke, où les croque-morts apparaissent vêtu d'un solennel costume noir, tenant un ruban mètre pour mesurer l'ultime costume en sapin du défunt, a manifestement laissé des traces.

Sarah Joliat vit à Puidoux-Village, avec son fils de 12 ans, dans un coquet appartement décoré avec goût. Il y a dix ans, par vocation, elle a fondé avec un associé les Pompes funèbres du Léman, à Vevey. Et elle ne s'en cache pas: elle adore son métier. «Adolescente, j'avais peur de la mort. J'ai voulu en savoir plus. Jeune adulte, j'ai postulé auprès de plusieurs entreprises de pompes-funèbres, au début sans succès. Mais je me suis entêtée et j'ai fini par être embauchée. Aujourd'hui, j'ai appris mon métier et mon associé et moi



cer ses journées de travail; raconter comment, avec délicatesse et patience, elle prend soin des défunts, de leur toilette, notamment, pour les préparer à rejoindre leur ultime demeure; relater comment, elle et son équipe, entourent les familles endeuillées pour

leur parle! On fait connaissance... Quant aux familles, elles sont généralement soulagées de découvrir notre côté décontracté. Nous devons rester dignes, mais les mines d'enterrement ne sont pas de mise», souligne-t-elle.

Celle qui avoue avoir craint la mort croit-elle en l'au-delà? Elle répond sans hésitation: «Je suis intimement convaincue qu'il y a quelque chose après la mort. C'est difficile à expliquer, mais je ressens toujours comme une forme d'énergie, en présence d'un défunt. Pour moi, il n'y pas de doute: la mort n'est qu'un passage». A 41 ans, Sarah précise ne pratiquer aucune religion, sinon celle du cœur. Elle dit ne faire aucune différence entre les familles qui sollicitent ses services, quelles que soient leurs croyances. Il lui arrive aussi d'organiser des cérémonies laïques, sur mesure, en pleine nature, par exemple.

Pourquoi vivre à Puidoux-Village? «Parce que j'aime la nature. Ici, le matin lorsque j'ouvre ma fenêtre et que je redécouvre ce paysage, ces forêts, je suis émerveillée. Ça me donne une force incroyable». Ce goût de la nature s'applique aussi à son travail: depuis 2 ans, Sarah milite pour rendre légale en Suisse l'«humusation», un procédé écologique qui consiste à restituer les corps à la terre, en les transformant en humus fertile. «Rendre nos corps à la terre dont ils sont issus, quoi de plus logique et de plus naturel!», conclut-elle, avec un large sourire.

Georges Pop



Saint-Saphorin

Convocation

Le Conseil communal est convoqué en séance ordinaire le vendredi 17 décembre 2021, à 20h, en la salle communale

Ordre du jour

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} novembre 2021
3. Communications du bureau
4. Election d'une scrutatrice/d'un scrutateur suppléant(e)
5. Assermentation d'une conseillère communale
6. Préavis municipal no 408 concernant le budget pour l'année 2022
7. Préavis municipal no 409 relatif au plafond d'endettement et plan des investissements pour la législature 2021 à 2026
8. Préavis municipal no 410 concernant la demande de crédit de Fr. 224'105.45 TTC relative aux travaux d'entretien des cours d'eau sur le territoire communal
9. Préavis municipal no 411 relatif à la demande de crédit pour l'étude de la réfection simple de la route du Lac, RC 780, en traversée de localité
10. Communications des différents délégués au sein d'associations intercommunales
11. Communications de la Municipalité
12. Interpellations et questions
13. Contre-appel.

Le Bureau du Conseil



Montpreveyres

Convocation

Le Conseil général est convoqué en séance ordinaire le jeudi 9 décembre 2021 à 20h15 à la grande salle de Montpreveyres

Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 7 octobre 2021
3. Communications de la présidente
4. Communications de la municipalité
5. Préavis municipal no 13/2021- Adoption de la modification partielle de l'article 8 du règlement général sur l'aménagement du territoire et les constructions (RGATC). Enquête complémentaire demandée par la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) en vue de l'approbation par le Département concerné du dossier complet de révision du plan d'affectation communal (PACom)
6. Préavis municipal no 14/2021 - Demande de crédit d'investissement de Fr. 116'000.- pour l'assainissement du périmètre du réseau d'égouts du secteur «Est» du village
7. Préavis municipal no 15/2021 - Adoption du nouveau règlement général de police
8. Préavis municipal no 16/2021 - Budget 2022
9. Préavis municipal no 17/2021 - Fixation du plafond d'endettement et de cautionnement pour la législature 2021-2026
10. Elections complémentaires: vice-présidence et commission des finances
11. Nomination d'un-e secrétaire suppléant-e
12. Divers et propositions individuelles

Le bureau du Conseil général



Forel (Lavaux)

Convocation

Le Conseil communal se réunira en séance ordinaire le vendredi 10 décembre 2021 à 13h30 à la grande salle de Forel (Lavaux)

Ordre du jour

1. Appel
2. Assermentation d'un conseiller
3. Courrier
4. Acceptation du procès-verbal de la séance du 14 octobre 2021
5. Préavis municipal 7/2021 relatif au budget 2022
6. Préavis municipal 8/2021 concernant la fixation des plafonds d'endettement et de risque pour cautionnement pour la législature 2021-2026
7. Rapport des délégués à l'ASIJ
8. Rapport de la Commission d'urbanisme
9. Communications de la Municipalité et réponse à l'interpellation de M. Dominique Légeret
10. Communications du Bureau
11. Propositions individuelles
12. Contre-appel

Cette séance est publique

Le Bureau du Conseil communal

Publicité

MAGNETISEUR
Imposition des mains
Recharge-équilibrage des énergies
Philippe Gilliand
sur rendez-vous 021 711 31 00
Rue de la Gare 9 – 1009 Pully
• Me déplace également à domicile

MASSEUR REBOUTEUX
Olivier Gilliand
sur rendez-vous 021 711 30 97
Rue de la Gare 9 – 1009 Pully
www.gilliand-magnetiseur-rebouteux.ch

CALENDRIER DE L'AVENT SOLIDAIRE

En famille, depuis chez vous, une action pour partager Noël !

- ★ Chaque jour de l'Avent, vous déposez un **produit de première nécessité** non périssable (pâtes, conserve, biscuits, savon, dentifrice, etc.) dans un carton
- ★ Vous déposez ce carton devant l'église :
 - ★ A Palézieux : **samedi 18 décembre** de 13h à 14h, ou **dimanche 19 décembre**, de 11h à 12h
 - ★ A Mézières : **jeudi 23 décembre** entre 17h et 20h ou **vendredi 24 décembre** entre 11h et 15h
- ★ Les cartons seront remis en cadeau aux **Cartons du cœur** et à l'**Epicerie du cœur**, pour des personnes et des familles de la région qui en ont besoin

MERCI !

ACHÈTE DES CLOCHES

Je rachète toutes sortes de vieilles cloches, toupin, sonaille, etc.

Je rachète découpage d'alpage et poya.

Je rachète également des vieilles choses militaires, vieux couteaux de l'armée suisse, etc.

Je rachète également dans l'horlogerie, montre de poche, montre bracelet, même cassée ou qui ne fonctionne plus. Toute marque.

M. Ostertag 079 912 70 80

AUX SAVEURS CRÉTOISES ET D'AILLEURS
CRETAN TRADE - PATRICK ARNOLD - « KRITIKI THISAVRI »

HUILES D'OLIVES BIO ET CLASSIC 100% CRÉTOISES
DE PETITS PRODUCTEURS CRÉTOIS CERTIFIÉS AOP + IGP

ASSORTIMENT DE MIELS CRÉTOIS : DE THYM, DE THYM BIO, DE CAROUBE, DE FLEURS D'ORANGER, DE PIN MARITIME, DE BRUYÈRE ET DE SAUGE

CHOIX D'HERBES AROMATIQUES CRÉTOISES
POUR INFUSIONS ET LA CUISINE

Miel Vaudois de Lausanne et du Jorat
Saumon rouge sauvage d'Alaska

Nous serons au Marchés de Noël de Cugy/Lausanne les 27 et 28 novembre

CH-1010 LAUSANNE MOB. +41 79 200 01 41
INFO@CRETANTRADE.CH WWW.CRETANTRADE.COM

A Louer, à Palézieux-Village

Appartement de 2.5 pièces entièrement rénové
Séjour avec balcon, cuisine agencée ouverte, chambre, salle de bains/wc.

Loyer Frs. 1'090.- + Frs. 100.- de charges

Renseignements et visites :
032 737 88 00 ou **www.optigestionsa.ch**

GARAGE DE PENEY DISERENS SA
021 903 29 39 - Natel 079 471 83 09 - www.garage-diserens.ch

ISUZU Multimarques

HONDA

42 ANS

Husqvarna Rapid ISEKI STIHL

Route de Villars-Mendraz 3 - 1059 Peney-le-Jorat

Pensez à la révision de vos machines !

Invitation

**Un vin rare à Lavaux :
entrez dans la confiance !**

A l'occasion de la treizième édition du Cully Bazar qui cette année s'intitule le Grand Bazar, venez découvrir les Plant Robert 2019 et 2020 de l'Association Plant Robert

**Le dimanche 5 décembre
à la Salle Davel à Cully de 10h à 18h**

Nous y croyons !

Location

Dans la région Jorat, dame âgée autonome ayant besoin de compagnie (repas notamment et de petits services rendus souhaite partager une partie de sa maison contre un modeste loyer. Logement spacieux (chambre, salle de bain et bureau privatifs), grand jardin, disponible de suite. Profil recherché: dame de bon niveau culturel, sociable, permis de conduire. Contact : Loc.Jorat@gmail.com

**Cherche à louer
appartement 3-4 pièces
dans le district**

annonces@le-courrier.ch
079 385 65 31

Campagne des vœux 2021-2022

22 décembre
Edition élargie

**Notre campagne des vœux a démarré
Profitez de notre édition spéciale
pour remercier vos clients et amis**

Délai réservation : Jeudi 8 décembre à 12h

Avez-vous été oublié ?

Si c'est le cas, vous pouvez nous atteindre facilement par mail ou par téléphone :
annonces@le-courrier.ch
021 908 08 01

INFORMATIONS AUX COMMUNES ET ANNONCEURS

La rédaction du journal sera fermée **du 24 décembre au 10 janvier 2022.**

Les annonces et avis officiels paraîtront dans les éditions suivantes:

9 décembre
Edition élargie

16 décembre
Edition élargie

Dernière édition 2021

22 décembre
Edition spéciale « Vœux »

Pour une parution dans le n°1 du 13 janvier 2022, nos confirmations vous parviendront le lundi 10 janvier au plus tard.
Le délai est fixé au lundi 10 janvier à 10h

Avec nos remerciements

La rédaction

MARCHÉ de Lutry

Au cœur du samedi!

Fraîcheur, saveurs, bio, animations et bien plus encore.

Oron-la-Ville

Ils ont pris le chemin des écoliers pour inaugurer une belle réalisation

Canton et commune inaugurent le nouveau collège



Philippe Modoux, syndic, a retracé le parcours de cette réalisation



Cesla Amarelle, conseillère d'Etat, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, a apporté le message du Conseil d'Etat



Jean-François Détraz, directeur des écoles, fier et heureux de présenter ces nouvelles structures aux invités



Le municipal des bâtiments, Thierry-Vania Menétrey maître de cérémonie

Ils étaient 260 personnes, représentants des autorités cantonales et communales, constructeurs, ingénieurs, architectes, enseignants, personnalités diverses, qui tous ont emprunté le chemin des écoliers, pour répondre à l'invitation des autorités communales à assister à l'inauguration de la nouvelle extension du collège d'Oron, magnifique bijou éducatif dont nous avons décrit l'aménagement et les installations dans notre édition du 4 novembre.

« En politique, c'est bien d'avoir des ambitions, des projets, mais la réalité, les lois, les règlements et la finance, ce sont ces éléments qui nous commandent et qui décident »
Philippe Modoux, syndic d'Oron

C'est sous l'experte direction du maître de cérémonie, Thierry-Vania Menétrey, municipal des bâtiments, qui au moyen de son petit « *Larousse personnel* », spécialement créé pour l'occasion, a su présenter avec humour et brio, les dif-

férents intervenants en cette superbe salle de sport du nouveau collège.

Les premiers orateurs, Régis Cornaz, directeur commercial Suisse romande de l'entreprise Steiner SA et Pascal Favre, architecte, du bureau Epure Architecture et Urbanisme SA, se sont plu à relever la remarquable tenue des délais, en dépit des divers écueils rencontrés (Covid, retards dans la livraison des matériaux, etc.) pour une construction dont le contrat avait été signé le 9 avril 2019, puis le démarrage des travaux le 9 décembre de la même année, pour un ouvrage dont le gros-œuvre a nécessité l'apport de 6300 m³ de béton et 694 tonnes d'armatures métalliques.

Puis la parole a été donnée à Jean-François Détraz, directeur des écoles, qui a remercié les autorités législatives et exécutives d'Oron pour leur investissement extraordinaire, tant financier qu'humain, accordé pour la formation de la jeunesse.

Ce fût ensuite au tour de Philippe Modoux, syndic, de confirmer cet important financement de près de 45 millions, entièrement assumé par Oron et, se tournant vers la conseillère

d'Etat Cesla Amarelle, a rappelé que la commune n'a pas hésité à délier les cordons de la bourse pour financer ce nouveau bâtiment, mais qu'il est maintenant important de pouvoir rentabiliser les anciens collèges. Il a saisi l'occasion de demander, par l'intermédiaire de la conseillère d'Etat, aux autorités cantonales de faire preuve d'un peu de souplesse envers la commune afin de pouvoir transformer, réhabiliter et rentabiliser ces immeubles, ce qui n'est pas compris par des fonctionnaires qui se retranchent der-

rière règlements et lois relatifs aux emplacements des zones constructibles.

Dernière oratrice, Cesla Amarelle a rappelé le rôle de l'école et sa mission, outil d'intégration des savoirs nouveaux, dont le rôle consiste à offrir à nos enfants les meilleurs instruments, les meilleures connaissances, pour évoluer dans le monde numérique et hyper connecté actuel, auquel l'établissement inauguré aujourd'hui répond pleinement en matière d'in-

frastructures scolaires et d'équipements.

Les participants ont ensuite été invités à passer à l'extérieur afin d'assister au traditionnel couper de ruban, suivi de la découverte des locaux, qui a marqué le point final de la partie officielle de cette manifestation.

Cette belle cérémonie s'est poursuivie autour d'un très goûteux apéritif dînatoire, concocté par la Chenille Gourmande.

Michel Dentan

La cérémonie d'inauguration était organisée dans la superbe salle de sport parfaitement adaptée pour accueillir les 260 invités, ainsi que l'Harmonie d'Oron et le chœur des écoles



Quelques-uns des invités de marque parmi les 260 personnes, avec de gauche à droite Philippe Modoux, syndic, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat, Daniel Flotron, préfet du district, Olivier Sonnay, syndic élu, et Jean-François Détraz, directeur des écoles



« Il y a une chose qui réunit toutes les régions du canton, des villes aux campagnes, c'est le constat réjouissant que le canton de Vaud est habité par les forces de la jeunesse »
Cesla Amarelle, conseillère d'Etat

Publicité

4021

mAYOR

SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires

Service dépannage

CH - 1009 Pully

tél. +41 21 728 11 83

fax. +41 21 729 42 06

www.mayorsanitaire.ch

secretariat@mayorsanitaire.ch

AXOR

Réflexion



Il est difficile de s'imaginer... un rêve. Il est encore plus difficile... de le réaliser

Apprendre... le rêve

Les Jeux paralympiques nous ont ouvert une autre dimension de la compréhension que peut ressentir un être, atteint dans son intégrité physique, pour réaliser une nouvelle insertion dans une vie qu'il ou qu'elle pensait immuable.

Aujourd'hui, par chance et volonté de notre Société, des Fédérations

internationales, du CIO, sans oublier les clubs de tous sports, le Sport-Handicap a parfait sa notoriété. Il aura néanmoins fallu attendre bien des années. Acceptons, que les derniers Jeux paralympiques de Tokyo furent étonnants, autant par les résultats que par cette joie communicative que l'on pouvait déceler, tout simplement par le sourire de ces sportifs.

Et... Spécial Olympics ?

Non, ce n'est pas le petit frère des Jeux paralympiques.

Spécial Olympics est une fantastique école de vie dédiée à l'intégration des personnes atteintes d'handicaps intellectuels. Le sport en est la force vive. L'acceptation du plaisir de s'ouvrir à une communauté par la pratique d'une discipline sportive. Et pourtant ! Apparemment, malgré une volonté continue, le sport « dit spécial » ne présente pas d'intérêts que l'on dénommerait primaires, ni même « spécial », par crainte peut-être du thème « handicap » !

C'est une réflexion pour chacun.

Et pourtant. En regard à leur handicap, ces sportifs, aux résultats étonnants, acceptent une discipline quasi égale à tout autre sportif, si ce n'est plus.

Les entraînements, réunions d'équipes, rencontres médicales et institutionnelles, mais surtout apprendre à côtoyer d'autres sportifs, vivre en communauté lors de compétitions, et apprendre la victoire ou la défaite sont des expériences merveilleuses pour leur évolution toute personnelle.

On ne peut que reconnaître cette force qui aspire à l'émotion et autorise, comme jamais avant la pratique du sport, ce plaisir émotif autorisant la concrétisation... d'un rêve, qui parfois se mute en victoire commune par l'acceptation de nos sociétés.

Oui ! Ensemble on est plus fort !

Mais aussi... un bel exemple d'intégration.

Pierre Scheidegger
Panathlon-Club Lausanne



Lutry

Avec ses 150 commerçants et artisans, les organisateurs ont concocté une panoplie d'animations



Le retour d'un marché féerique

A la mi-décembre, le bourg de Lutry se métamorphose en village de Noël.
Attendu depuis 2019, le marché de Lutry reprend possession des lieux pour transmettre la magie des fêtes de fin d'année.
Avec ses 150 commerçants et artisans, les organisateurs ont concocté une panoplie d'animations pour enchanter les visiteurs en ce dimanche 12 décembre.

C'est bien connu, le temps passe vite lorsque nous sommes en bonne compagnie, et le marché de Noël de Lutry n'échappera pas à cette règle. Car, pour combler de bonheur petits et grands, le personnel de la Société de développement de Lutry (SDL) a prévu de nombreux événements. De 10 heures à 18 heures, des stands dédiés à l'artisanat, aux commerçants et aux sociétés locales vous reçoivent afin de démontrer qu'un sourire vaut mille mots.

Si la pandémie a quelque peu entravé les liens qui font la richesse de notre civilisation, le marché de Noël aura l'effet inverse.

Pour ce faire, un invité de marque débarquera à 11 heures accompagné de ses lutins au débarcadère grâce au Sauvetage de Lutry. « Il n'a pas l'allure d'un père Noël classique, il nous fait craquer ! », ajoute Josiane Rappaz avec entrain. « Après réflexion, nous lui avons suggéré de venir par les terres afin d'éviter qu'il passe au jus ». Durant toute la journée, il sillonnera les rues du bourg de Lutry pour écouter les vœux de vos enfants et embellir cette journée. « Une animation sympathique et interactive, avec un père Noël qui dépasse les clichés et dynamise les fêtes de Noël », mentionne la compagnie Tricycett'.

Emotions auditives et visuelles

Deux chantées de Noël vous attendent à 11h45 à la place des Halles, ainsi qu'à 12h15 à la place du Temple. Orchestrées par Isabelle Rodondi, une trentaine d'enfants du Cercle lémanique d'études musicales (CLEM) feront vibrer leurs cordes vocales pour embellir les

lieux avec leurs chœurs. Après la musique, c'est au tour des contes de rentrer en scène. A 14h30 et à 15h30, plusieurs contes de Noël seront narrés à La Forge afin d'émerveiller les enfants. Tout au long de la journée, un stand proposera du maquillage gratuit pour les petits afin de se plonger encore davantage dans l'univers de Noël.

Tout comme en 2019, un arbre à vœux sera installé au stand de la SDL à la place des Halles. Chaque enfant pourra venir y accrocher une carte de vœux. Au prix de 2 francs la carte, l'intégralité des recettes de cette action sera reversée à l'association « Rêves Suisse ». Cette entité permet entre autres aux enfants malades ou en situation complexe de vivre un de leur rêve. Un tirage au sort effectué en fin de journée sélectionnera un grand gagnant afin de réaliser son souhait le plus fort. Si la lune n'est pas accessible d'un claquement de doigts, le père Noël fera son possible pour concrétiser le rêve du gagnant. A titre d'exemple, un enfant avait pu visiter avec ses parents le Papiliorama de Kerzers, grâce à l'arbre à vœux de 2019.

Pour surprendre les visiteurs, des histoires de toutes sortes seront inscrites sur les vitrines des commerçants de Lutry. Si les

150 stands font la part belle au monde de l'artisanat avec des étals dédiés à la poterie, à la joaillerie, au tournage sur bois et bien d'autres, cela permet aussi de préparer les cadeaux de fin d'année dans une ambiance conviviale. De plus, la manifestation permet également de découvrir les sociétés locales, notamment le

ski club, La Riveraine ou Xtratrail Lavaux entre autres. Des stands qui démontrent que Lutry et ses alentours sont présents dans bien des domaines.

Infos : www.sdlutry.ch



Du côté de Lausanne... et aussi ailleurs

Enfin un concert permis...

A h, qu'on fut heureux ici à Val Pausible, au chemin du Point du Jour, au nord-est de Lausanne, de recevoir le chœur mixte «Crescendo», de Palézieux! On pouvait enfin rencontrer librement un certain nombre de personnes de l'extérieur grâce à un assouplissement des lois sanitaires face à l'épidémie du méchant virus corona.

Il se trouve ainsi que «Crescendo» présente ici son premier concert public depuis septembre 2019... L'aimable référente sociale de la cité, ses aides et les habitants reçoivent avec bonheur ce beau chœur et son directeur, Olivier Hartmann, chœur qui enchante Palézieux et son voisinage depuis de longues années. Sont admirés les choristes portant de seyants T-shirts de couleur jaune chez les basses, verte chez les ténors, rouge chez les soprani, et bleue chez les altis. Le chef de chœur annonce un répertoire très éclectique. Parlons de ces chants, depuis le premier, un grave «Cathédrale» (prélude aux fêtes de l'Avent) jusqu'aux trois chants de Noël, alsacien, provençal, anglais qu'on écoute avec une fervente attention. D'autres chants réjouissent un public admiratif! Une mystique



liturgie orthodoxe russe. Puis est évoqué le sud de l'Afrique avec deux chants nationaux et régionaux dans lesquels fusent quelques claires voix féminines, puis le chef de chœur propose de chanter tous ensemble, chœur et public, la chanson populaire très connue «quand on revient d'ailleurs», heureux moments musicaux collectifs! Suit un chant d'Italie qui exprime tristesse et espoir d'un alpiniste. Heureuse écoute des oeuvres de compositeurs romands très connus et aimés, de l'abbé Bovet, un «méli-

mélo» allègrement rythmé, et du Pierre Kaelin «chante mon cœur le pays aimé». Sont à l'honneur encore deux chants de compositeurs contemporains: de Charly Torche (qui fut le premier directeur de «Crescendo») et un très touchant chant paysan, d'André Ducret, un affectif «Soir d'Octobre».

A la fin de ce riche concert, de chaleureux applaudissements remercient le chœur et son directeur, en souhaitant de futurs autres concerts à Lausanne de nouveau, dans

le canton et chez les voisins de Palézieux et en Veveyse fri-bourgeoise. Puis, il y eut d'heureux entretiens entre chanteurs et résidents de la cité et d'inattendues joyeuses rencontres autour d'une gourmande et savoureuse collation. Les heureux auditeurs et auditrices de ce merveilleux concert adressent ici leurs chaleureux remerciements à l'enchanteur chœur «Crescendo», à son talentueux directeur et à sa dévouée présidente.

CDz

Brèves

Le Conseil d'Etat entend réduire les émissions de CO₂ du parc des véhicules automobiles

La LTVB révisée présentée par la conseillère d'Etat Christelle Luisier Brodard, cheffe du Département des institutions et du territoire (DIT) auquel est rattaché le Service des automobiles et de la navigation (SAN), entend inciter les citoyen-ne-s à choisir un véhicule peu polluant ou à motorisation électrique.

Le projet remis au Grand Conseil propose plusieurs mesures, notamment la suppression de la taxe de base de Fr. 40.- pour les véhicules automobiles légers (moins de 3,5 tonnes), l'inscription officielle des critères poids/puissance dans le calcul de la taxe et l'introduction de bonus-malus selon les émissions de CO₂ pour les voitures automobiles légères. Le projet contient également d'autres adaptations tels que l'exonération partielle ou entière pour certains engins, l'abandon de la double taxation des plaques interchangeables, une baisse de la taxe pour les petites remorques et des allègements pour les milieux professionnels.

Rabais et majorations

La LTVB prévoit l'octroi d'un rabais de maximum 90% pour les voitures automobiles légères les moins polluantes (jusqu'à 119 g de CO₂/km) et un malus de maximum 50% pour celles qui émettent d'importantes émissions (dès 150 g de CO₂/km).

La proposition du Gouvernement comprend également trois allègements spécifiques aux milieux professionnels de façon à ne pas aggraver la situation de nombreuses PME du canton déjà impactées par les conséquences de la crise sanitaire: instauration d'un tarif différencié pour les voitures de livraison légères (moins élevé que pour les voitures de tourisme); diminution du tarif des voitures automobiles de transports lourdes; introduction d'un forfait pour les bateaux appartenant aux pêcheurs professionnels.

Les voitures de tourisme légères neuves propulsées par un moteur électrique seront exonérées de taxe les deux premières années suivant leur mise en circulation. La LTVB prévoit par ailleurs la possibilité aux détenteurs-trices souffrant d'une infirmité et aux proches aidants ayant à leur charge une personne infirme de bénéficiaire, sur demande, d'une exonération de 50% au minimum sur la taxe liée à leur véhicule.

Impact financier

Les différentes mesures prises impliquent 6,5 millions d'encaissements en moins pour l'Etat. Dès l'entrée en vigueur de la loi révisée, espérée en janvier 2024, le Gouvernement prévoit également d'investir 25 millions de francs répartis sur cinq ans afin de favoriser des formes de mobilité à faibles émissions de CO₂, telles que la mobilité électrique (aides à l'acquisition de voitures électriques dont le poids est inférieur à 2500 kg; soutien à l'installation de bornes de recharge) ou la mobilité partagée (soutien à l'installation de places de stationnement spécifique à cette pratique). Le Conseil d'Etat entend financer ce crédit d'investissement par les majorations de la nouvelle taxe.

Avec l'ensemble des mesures prévues dans la LTVB, le Conseil d'Etat entend réduire les émissions de CO₂ moyennes du parc des véhicules vaudois de 20% d'ici 2030 et veut augmenter la part de voitures de tourisme électriques. L'objectif visé dans ce domaine est que les voitures électriques représentent annuellement au moins 15% du total des nouvelles immatriculations enregistrées.

Image d'antan

Le colleur d'affiches d'une époque

Le colleur d'affiches des années 30 parcourait des dizaines de kilomètres à vélo en ville et même à la campagne avec son bidon de colle et son échelle, car à cette époque la publicité était collée aux murs de certains bâtiments qui avaient une façade plus ou moins lisse ou des panneaux de bois qui se trouvaient à une certaine hauteur pour éviter qu'elle soit déchirée par des gens malveillants. Cet emploi considéré comme un métier, sans diplôme ni expérience professionnelle, offrait du travail à ceux qui n'avaient pas de profession.

Pour ce faire, le colleur d'affiches était formé durant un mois pour éviter qu'il ne tombe de l'échelle et pour connaître les produits à utiliser selon les surfaces réservées à la publicité, tels que les panneaux urbains et les murs, en respectant les règles de sécurité et les impératifs des sociétés d'affichage (propreté, qualité, efficacité commerciale). Une activité qui exigeait malgré tout la confiance de l'employeur à l'égard de son colleur et vice-versa, afin que les affiches publicitaires destinées aux commerces, agences de voyages, marché de l'automobile et j'en passe, attirent l'attention du public. Depuis des décennies, le colleur se déplace en voiture et son travail est grandement facilité par les panneaux d'affichage qui sont à portée de main dans les rues des villes et villages.

Gérard Bourquenoud





Paudex

Conseil communal du 29 novembre. Portion minuscule, facture majuscule, le projet n'a fait rêver personne et a fâché tout le monde

Rejet sans appel du préavis « Bus à haut niveau de service »

2007, le projet d'agglomération PALM prévoit une ligne de bus rapide, efficace et modernisée entre Lutry et Bussigny. 2011, le préavis d'étude est voté à Paudex. Le projet remanié est validé en 2013.

Le 29 novembre 2021, le préavis 8-2021 soumis au Conseil communal de Paudex, concernant «Les adaptations techniques à réaliser pour l'exploitation des bus à haut niveau de service (BHNS) de la ligne Lutry-Bussigny et la requalification de la route du Simplon» est refusé par 32 voix contre 5 voix et 2 abstentions.



Photo © Claude Quartier

Terminus d'un projet vieux de dix ans, mais tout de même les nouveaux bus sont là !

« On nous donnerait gratuitement ces aménagements qu'on n'en voudrait pas ! ».

Dix ans après les fonds baptismaux, un enterrement de première classe! En plénum, le préavis n'a trouvé qu'une personne pour le défendre, le président de la commission ad hoc contraint de faire un rapport de minorité, la majorité de sa commission recommandant le rejet en bloc du préavis. Suite à cette recommandation sans appel, il n'y a pas eu de véritables débats, personne ne s'aventurant à se faire l'avocat d'un projet mal aimé. La Municipalité n'a pas levé le petit doigt pour soutenir un préavis auquel elle ne croyait plus depuis des années. Après une condamnation en bloc tant du point de vue technique que financier, au vote secret, 80% du Conseil a dit non à ce programme de réaménagement sans intérêt pour la commune. Des années de travail à la poubelle et des centaines de milliers de francs de même.

Que des mécontents

Il aura fallu plus de dix ans pour se débarrasser d'un pro-

jet plus ou moins imposé à Paudex. La commune est bel et bien concernée par la ligne BHNS qui traverse son territoire, mais sur 550 mètres seulement. Portion minuscule, facture majuscule, le projet n'a fait rêver personne et a fâché tout le monde.

Côté finance, la Municipalité a dit ne pas avoir de sous pour de tels aménagements, devisés grosso modo à 10 millions. Par égard pour les communes partenaires, Lutry et Pully, elle a mené à bien la partie technique mais a dit d'emblée qu'elle ne donnerait pas le premier coup de pioche tant que les finances communales sont dans le rouge. Fâcheuse situation due en partie aux frais de la facture sociale qui mange quasiment la moitié du budget communal.

Les riverains sont opposés au projet comme 70 oppositions le prouvent. Ils perdent des places de parcs. La route élargie est encore plus proche des maisons avec du bruit et de

la pollution en plus. Le trafic ne diminuera pas suite à ces aménagements. Les riverains ont tout à perdre dans cette affaire.

Les cyclistes s'opposent en bloc et en détail au projet qui n'assure pas suffisamment leur sécurité. La continuité de l'aménagement n'est pas respectée; le marquage est discontinu, inexistant ou insuffisant. Il manque de places de stationnement, sûres et protégées.

Les usagers ne sont pas contents, car un arrêt de bus est supprimé sous prétexte qu'il est trop proche du suivant, ce qui ne satisfait pas les personnes à mobilité réduite. Le gain de temps moyen de trois minutes entre Paudex et St-François n'est pas perçu comme une amélioration significative.

Les habitants n'apprécient pas le grignotage de la parcelle Verger pour créer sept places de parc en compensation de celles perdues. Le Verger jouxte l'école et c'est une des dernières parcelles vertes propriété de la commune où l'on peut faire mieux que du parking.

En bref, personne n'est séduit par ce bouleversement de la route du Simplon qui quoiqu'on fasse restera une pénétrante à lourd trafic. La seule chose qui faisait un peu rêver c'est la modernisation des bus 9. Le vieux matériel avec remorque avait fait son temps. Les nouveaux bus de 22 mètres de long, plus grands plus confortables, ont remplacé les vieux 9 bringuebalants. Ils roulent, ils sont là, merci les tl et que veut-on de plus!

Trop cher, travaux disproportionnés pour 550 mètres de route, aucune valeur ajoutée apportée aux habitants et à la commune, «On nous donnerait gratuitement ces aménagements qu'on n'en voudrait pas!». C'est le sentiment qui a dominé dans toute la discussion qui fut un réquisitoire sans pitié contre un projet d'agglomération trop général, qui ne pouvait pas intéresser une communauté locale et qui lui coûtait 10 millions!

Un seul point d'interrogation: pourquoi a-t-il fallu dix ans pour s'en rendre compte?

Claude Quartier

Budget 2022 déficitaire

Le 6 décembre prochain, la Municipalité de Paudex présentera son budget 2022 au Conseil communal. Un budget déficitaire, une fois de plus lourdement impacté par la péréquation directe et la facture sociale.

Malgré les efforts de la Municipalité pour maîtriser les charges de fonctionnement en les réduisant au strict nécessaire, le budget communal 2022 présente un déficit de 2 millions de francs. Une fois encore notre contribution exagérée aux charges péréquatives cantonales pèse lourdement sur les finances de Paudex.

Sans tenir compte de rentrées exceptionnelles, les recettes fiscales ont été estimées à Fr. 8.3 millions. Notre contribution cantonale à la péréquation intercommunale, à la réforme policière et à la facture sociale représente Fr. 5 millions, soit 61% de nos recettes.

Le plafond d'endettement communal présenté s'élève à Fr. 17 millions. Compte tenu de notre niveau d'endettement actuel de Fr. 12.5 millions et de notre trésorerie, cela nous laisse que très peu de marge pour de nouveaux investissements. Sans une amélioration pérenne de nos finances, la commune de Paudex sera entraînée dans une spirale d'endettement continuellement croissante pour les générations à venir, voire dans le pire des cas devra emprunter, dans la limite du plafond d'endettement, pour son fonctionnement, payer les charges cantonales ou encore pour rembourser ses emprunts existants.

Les contributions cantonales atteignent des niveaux scandaleux, bien au-delà de nos capacités financières de solidarité. Elles basculent nos finances dans le rouge et vident notre trésorerie. A cela s'ajoute un déficit supplémentaire pour les communes résultant du budget du canton pour 2022, budget qui va à l'encontre de l'accord d'août 2020. En effet, les communes vont perdre Fr. 22 millions de recettes fiscales et n'obtiendront rien sur ledit accord, quand bien même l'Etat aurait dû leur transférer Fr. 25 millions.

La Municipalité doit ménager sa trésorerie, mais refuse que sa population en pâtisse, car elle ne le mérite pas alors qu'elle a même accepté d'endosser une augmentation d'impôts de 6.5 points en 2018. Cette situation bloque tous les investissements sociaux, routiers et d'autres infrastructures nécessaires à la vie de la commune. | La Municipalité



Pully

La police intercommunale ça marche et elle n'est pas contestée

A l'ASEL, tout baigne !

Pour l'Association Sécurité Est Lausannoise (ASEL), la législature 2021-2026 commence bien. La séance du Conseil intercommunal réunissant les quatre communes concernées, Belmont-sur-Lausanne, Paudex, Pully, Savigny, a été liquidée en une demi-heure.

Huit préavis ont tous été votés à l'unanimité, sans aucune discussion. Les indemnités des membres et des responsables du comité de direction et du Conseil intercommunal sont inchangées. Du côté de l'autorisation de plaider, de la fixation du plafond d'endettement et des compétences en matière de crédits complémentaires,

rien ne bouge. Même le budget de 11 millions de francs est un modèle de stabilité. Le président du Conseil intercommunal, Fritz Bürri, de Savigny, et du comité de direction, Jean-Marc Chevallaz, peuvent se frotter les mains: la police intercommunale ça marche et elle n'est pas contestée!

Budget stable

Pour 2022, le onzième budget de l'ASEL diminue de 0,1%. Il passe de 11,353 millions en 2021 à 11,336 millions pour 2022. La participation des communes membres diminue en moyenne de 2,2%. La participation de Belmont augmente de 5,2%, celle-ci étant calculée en fonction de la valeur du

point d'impôt. Les frais de personnel représentent 80% des dépenses. L'effectif du personnel est de 61,8 unités à plein temps.

Par rapport aux comptes de 2020, le budget 2022 est en augmentation de 1,7%, cela étant dû à la mise en conformité du local de police et du renouvellement des radars et appareils de comptage du trafic. Au budget, le produit des amendes est de 2 millions de francs contre 1,8 million en 2021 et 2,4 millions dans les comptes 2020.

Protection de personnes LGBTIQ+

Lors de la dernière séance du Conseil intercommunal (15

juin 2021), une interpellation a été déposée pour connaître les mesures prises par la police de l'ASEL dans le domaine de la prise en charge des personnes LGBTIQ+ en cas d'agressions physiques et psychologiques. Cette interpellation faisait suite à la modification de la norme pénale antiraciste qui a été étendue à la discrimination basée sur l'orientation sexuelle (votation fédérale 2020).

Sans y être légalement obligée, la police cantonale a mis



Jean-Marc Chevallaz
président du comité de direction



Fritz Bürri
président Conseil intercommunal

en place une formation spécifique dont profiteront aussi les polices communales. Il est prévu que les collaborateurs de la Police Est Lausannoise suivent tout prochainement cette formation.

Accueil des victimes, écoute, empathie et conseils sont à la base de ces cours de sensibilisation.

Claude Quartier

Rugby

Tous en salle !!!

Après avoir survécu à cet été très particulier dû à la pandémie et à toutes les difficultés d'organisation des tournois dans l'application des mesures sanitaires, nous voilà arrivés à la saison froide.

M ercredi 17 novembre, nos juniors ont commencé les entraînements en salle; crampons et vestes rangés, tout le monde est impatient des surprises à venir.

D'ailleurs, cet hiver marque le début de plein de nouveautés. Premièrement au nom du club de Rugby Palézieux, je souhaite la bienvenue à un nouvel entraîneur,

Yves Longchamp, sa mission est celle d'initier les jeunes au rugby et de leur faire découvrir les valeurs de ce sport.

Deuxièmement, nous retrouvons un agenda très varié cette année: nos taurillons pourront pratiquer et découvrir des activités telles que l'haltérophilie, le uni-hockey, le patin sur glace, la zumba et des classiques comme la balle à deux camps.

Comme d'habitude, nos fidèles coaches collaborent tous ensemble pour développer davantage: la motricité, la coordination et l'endurance tout en gardant la joie et la forme jusqu'au retour sur la pelouse.

Daniela Portillo



Jeunes M18F lors du tournoi de novembre

Pause d'hiver

L e Rugby Club Palézieux commence la pause d'hiver. La pause n'est que rugbyistique, en effet, désormais ce sont les corps qui vont travailler... au chaud! Une grande chance s'offre à nous pour cet hiver puisque nous avons deux partenaires de grandes valeurs qui nous ouvrent leurs portes!

Le Fitness Attitude d'Oron qui va permettre à chacun de travailler son cardio et s'entraîner personnellement de manière spécifique. Le CrossFit Granica, de Palézieux, où notre groupe s'entraîne communément une fois par semaine pour y effectuer le renforcement musculaire.

De quoi entrevoir une suite de saison à la hauteur de nos envies: garder le titre de championnes suisses pour les femmes et finir dans le trio de tête pour la nouvelle poule LND des hommes.

Les jeunes pousses, quant à elles, vont encore avoir le plaisir de participer à un dernier tournoi moins 18 féminin début décembre. En début d'année 2022, elles auront la chance de participer aux premières sélections en équipe nationale! De quoi se créer de magnifiques souvenirs!

Sylvie Albertoni, présidente

La chronique de Sandrine

Campagne contre les incivilités verbales

D'abord, zut, au moins, aux spectateurs-voyous insultant les joueurs de l'«autre» équipe.

Sur le pitch, OK, on se cause sec, pour se replacer: on prendra des gants quand on se confectionnera des moufles... au club de tricot.

Mais la violence verbale entre joueurs!

Un cri de ralliement qui galvanise les troupes, oui. Une engueulade improductive qui ne redonne même pas de cœur au ventre... non!

Et sur le banc! Hurler sur ses coéquipiers, sur l'arbitre, vraiment?

Chacun joue de son mieux, et celui qui fait son boulot avec co-arbitres, sans écran de contrôle, il a bien du mérite. Sans compter que les diverses éruptions, incompréhensibles depuis le terrain, ça ne sert à rien d'autre qu'à se défouler gratuitement.

Restons gentle(wo)men, même si nous pratiquons, dit-on, un sport de hooligans.

Sandrine, la femme qui rêvait de jouer au rugby

Courrier des lecteurs

A propos des votations du 28 novembre

Chers concitoyens suisses, chers amis et amies. Aujourd'hui le peuple s'est prononcé en faveur de la loi Covid-19.

Chacun a voté par rapport à l'information qu'il avait à sa disposition, par rapport à ses convictions, et par rapport aux contraintes de ce vote complexe qui combinait plusieurs thèmes en une seule question.

Malgré les différents points de vue et les débats houleux des dernières semaines, je suis convaincu que chaque individu a voté avec le désir honnête de mener notre société vers une vie meilleure pour tous. Selon notre vécu, nous avons chacun un avis différent de ce que veut dire «une vie meilleure», et nous voyons tous des différents chemins pour y arriver. Certains réfléchissent plutôt aux enjeux à court-terme, d'autres aux enjeux à long-terme.

Certains voient le Covid comme le combat principal, d'autres n'y voient qu'un obstacle parmi d'autres qui nous guettent. Il ne s'agit pas d'une question du bien contre le mal, d'un groupe d'illuminés contre l'obscurantisme, de la vérité contre le mensonge, des «propres» contre les «impropres».

N'oublions pas que le thème de cette votation était l'ennemi que nous cherchons à vaincre ensemble, le Covid. Le prochain ennemi nous guette déjà: est-ce peut-être le réchauffement climatique? Ou, en voyant les réactions de certaines personnes face aux résultats de ce vote, peut-on se demander si un autre virus s'est glissé dans notre vie: un virus qui nous convainc que l'on a raison, et que l'autre a tort: un virus tout aussi dangereux car il nous monte les uns contre les autres; il dilue nos efforts par rapport à ce qui devrait être notre combat principal - celui du retour à la «normale» ou, mieux encore, le

désir de créer une «nouvelle normale» qui prend en compte la montagne qu'on aura à gravir derrière la petite colline d'aujourd'hui.

Dans les prochaines semaines, de nouveaux avis apparaîtront sur comment vaincre le Covid-19. La votation d'aujourd'hui ne changera pas le fait que des perspectives divergentes continueront à se présenter à nous, et que chacun en jugera selon ses connaissances et ses convictions. Le plus important, pour progresser en tant que société, sera d'écouter les gens qui cherchent à rassembler, et pas ceux qui cherchent à diviser.

Cela ne veut pas dire de tout faire pareil: cela veut dire de respecter les différences, de les accepter, et de les intégrer aux solutions proposées. De demeurer ouvert à s'instruire et à comprendre les points de vue des autres, plutôt que de se refermer sur ses convictions passées.

J'espère que chacun fera un effort. Pour ma part, je suis par nature curieux, logique, scientifique, et intuitif. Je continuerai à faire l'effort de partager l'information que je juge digne d'intérêt commun, et à accueillir la discussion et le débat. J'espère contribuer à ma façon à nous sortir de cette «crise», qui est probablement loin d'être finie, et je vous promets de continuer à le faire avec les meilleures intentions: pour le bien commun, pour nos enfants, pour le «futur de l'humanité».

A ceux qui ne reconnaissent pas ces intentions dans mes propos, je demande de m'approcher, de partager leur perspectives, d'aider à me corriger, mais aussi d'être ouverts à m'écouter. Ce n'est qu'en discutant ouvertement et honnêtement que nous pourrons nous aider, mutuellement, à nous améliorer.

Stéphane Doutriaux, Rieux

Brèves

Pully renonce au paiement du 4^e acompte de la facture sociale 2021

E n 2017, un protocole entre le Conseil d'Etat et l'Union des communes vaudoises traitant de la facture pour la cohésion sociale avait été signé. La commune de Pully s'y était opposée arguant de l'inadéquation entre le montant du financement et des ressources des communes. En 2020, la Municipalité avait décidé de surseoir au paiement du 4^e acompte qui se chiffrait à plus de 9 millions de francs. Avec 12 autres communes, un recours avait été déposé à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP) contre le décompte final des péréquations.

Par un communiqué de presse, la Municipalité appuyée par son Conseil communal maintient sa position dans un souci de cohérence et avec le souhait d'être entendu par les autorités cantonales, et décide de surseoir une nouvelle fois au 4^e acompte du financement de la cohésion sociale. Le montant 2021 de près de 10 millions ne sera pas versé tant que la CDAP ne se sera pas prononcée sur les recours déposés sur les décompte finaux des péréquations des années 2019 et 2020.

AE

INFOS PRATIQUES

URGENCE: 144 - SERVICE DU FEU: 118 - POLICE: 117

Région Lavaux-Oron

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL DE L'EST LAUSANNOIS - ORON - LAVAUX (CSR) Le Bourg, Oron-la-Ville , tél. 021 557 19 55, ou Av. de Villardin 2, CP 111, Pully , 021 557 84 00	CONSULTATION CONJUGALE ET FAMILIALE Tous les vendredis au Centre social régional d'Oron-la-Ville sur rdv au 021 560 60 60
AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES (AAS) Le Bourg, Oron-la-Ville , tél. 021 557 19 60	CENTRE DE LA SANTÉ DU DOS - ORON-LA-VILLE « Tol & Moi » cours d'éveil parents-enfants. Rens. 079 240 48 98 - www.eveiloron.com Gym Ballon forme prénatale et postnatale. Rens. 078 719 36 95 - www.lasantedudos.ch
Horaires (CSR et AAS) Tous les jours (sauf le mardi matin) de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (16h le vendredi)	MÉDECIN DE GARDE En téléphonant au 0848 133 133 , vous atteignez directement le médecin de garde. Il n'est à disposition qu'en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.
SERVICE ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR 021 946 38 15 - Marina Balimann, Puidoux	PHARMACIE DE SERVICE 7/7 jours, de 8h à 24h Pharmacie 24 SA, Av. Montchoisi 3, Lausanne Tél. 021 613 12 24 Permanence 24h/24h : 0848 133 133 Di 5 décembre de 11h à 12h Pharmacie Moudonnoise, Av. de la Gare, Moudon Tél. 021 905 94 10
SERVICE SOCIAL Cartons du cœur, tél. 079 393 86 70	TRANSPORTS BÉNÉVOLES Du lundi au vendredi, tél. 021 907 35 50
RÉSEAU APERO Accueil à la petite enfance Région Oron Coordinatrice: Mme Christine Favre Tél. 021 903 14 13 - 079 384 08 86	VÉTÉRINAIRE DE SERVICE Région Oron-Lavaux - Service des urgences Le répondeur de votre vétérinaire renseigne
CENTRE MÉDICO-SOCIAL Le Bourg 40, Oron-la-Ville , tél. 021 907 35 50 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h Week-end et jours fériés, tél. 0848 133 133 Route de Grandvaux 14, Cully , tél. 021 799 99 88 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h	

SUDOKU

N° 142

DIFFICULTÉ: 1/4

THIERRY OTT

		3	5		9	6		
	9		7		4		1	
4								3
3	1			8			4	9
8	7		1			3	6	
7								8
	3		4		1		2	
		2	8		6	3		

INSTRUCTIONS

Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9.

Le même chiffre ne peut figurer :

- qu'une seule fois par colonne ;
- qu'une seule fois par ligne ;
- qu'une seule fois par carré de neuf cases.

Solution	N°141
6 8 4 5 7 3 2 9 1	
5 3 2 9 4 1 7 8 6	
1 9 7 2 8 6 3 5 4	
9 6 3 8 5 4 1 7 2	
8 4 1 7 3 2 9 6 5	
2 7 5 1 6 9 8 4 3	
7 2 8 6 1 5 4 3 9	
4 1 6 3 9 7 5 2 8	
3 5 9 4 2 8 6 1 7	

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 5 décembre 2021

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Paroisse d'Oron-Palézieux Mézières 10h00	Paroisse de Belmont-Lutry Lutry 10h00
Paroisse du Jorat Mézières 10h00	En cas de doute, rendez-vous sur www.eervv.ch
Paroisse de Savigny-Forel Forel 10h00	ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE FREE N/A
Paroisse de Villette Cully 10h30	ÉGLISE CATHOLIQUE
Paroisse de Pully-Paudex Chamblandes 9h15 Le Prieuré 10h45 St-Maurice 15h30	Cully 9h30 messe Lutry 10h00 messe Oron 10h00 patronale Promasens 18h00 samedi Rue 10h30 samedi, Aînés et patronale à la salle des remparts Ursy 10h00 messe

CINÉMAS

Oron-la-Ville

Ghostbusters: L'héritage Fiction de Jason Reitman v.f. - 12/12 ans Sa 4 décembre à 16h, Di 5 décembre à 16h	La pièce rapportée Fiction de Antonin Peretjatko v.f. - 16/16 ans Sa 4 décembre à 20h, Di 5 décembre à 18h
La fièvre de Petrov Fiction de Kirill Serebrennikov vo.st.fr. - 16/16 ans Ve 3 décembre à 20h, Sa 4 à 16h et di 5 décembre à 20h	Lynx Documentaire de Laurent Geslin v.f. - 12/14 ans Ve 3 à 20h, sa 4 décembre à 18h Di 5 et ma 7 décembre à 20h
Olga Fiction de Elie Grappe v.f. - 12/14 ans Je 2 décembre à 20h, Di 5 à 18h et lu 6 décembre à 20h	De son vivant Fiction de Emmanuelle Bercot v.f. - 14/14 ans Je 2 décembre à 20h Sa 4 à 18h et di 5 décembre à 16h

Chexbres

Ma fabuleuse Wanda Fiction de Bettina Oberli vo.st.fr. - 12/14 ans Ve 3 et sa 4 décembre à 20h30	First Cow Fiction de Kelly Reichardt vo.st.fr. - 10/14 ans Ma 7 et me 8 décembre à 20h30
---	---

Carrouge

Haute Couture Comédie de Sylvie Ohayon v.f. - 10/12 ans Sa 4 décembre à 17h	Cry Macho Drame de Clint Eastwood v.f. - 12/12 ans Ve 3 et sa 4 décembre à 20h30
--	---

Retrouvez d'autres informations sur www.cinemadoron.ch / www.cinechexbres.ch / cinema-du-jorat.ch

AGENDA

Cully 3 décembre à 20h30 à la salle Davel, « <i>La revue est démasquée</i> ». Billets : Boulangerie Martin, Coiffure Sissi, Boucherie Nardi et Auberge de la Gare de Grandvaux. 3 au 5 décembre à l'Oxymore, « <i>Chromosome plus</i> » de et avec Pascal Rocard, ve à 20h, sa à 19h et di à 17h. 11 et 12 décembre à l'Oxymore (sa à 11h et di à 14h), « <i>Le tour du monde en 42 minutes et 37 secondes</i> » enfants dès 6 ans, de et avec Olivier Zerbone, ve à 20h, sa à 19h et di à 17h. 15 décembre à 11h30 , traditionnel repas de Noël du Trait d'Union.	Oron-la-Ville 5 décembre, à 17h au Gospel Centre et 11 décembre à 11h et 18h à la salle polyvalente de Palézieux, soirée annuelle des 140 ans de l'Harmonie d'Oron. 16 décembre, à 20h , au temple, concert de Noël de l'ensemble vocal Intervalles Ecoteaux-Bossonens. Oron-le-Châtel 3 au 5 décembre dans les salles du Château, marché de Noël, ve de 16h à 22h, sa de 10h à 22h et di de 10h à 18h. Palézieux-Village 11 décembre à 11h et 18h à la salle polyvalente, soirée annuelle de l'Harmonie d'Oron. 19 décembre à 17h au temple, chantée du chœur Crescendo. Pully 3 décembre à 20h30 à l'Octogone, Gaëtan Roussel « <i>On ne meurt pas (en une seule fois)</i> ». 12 décembre à 17h à l'Octogone, « <i>Dom Juan - Répétitions en cours</i> », de Christophe Lidon.	Savigny 17 décembre au Forum, soirée fondue de la jeunesse «La gaieté du Jorat». 18 décembre , bal de Noël. Servion Café-théâtre Barnabé, Rés. 021 903 0 903, www.barnabe.ch , repas-spectacle 19h, spectacle 20h30. Certificat Covid requis. 26, 27 et 28 novembre, 2, 3, 4, 5, 10, 11, 17, 18 et 31 décembre , « <i>Hollywood, la comédie musicale</i> ».
---	--	---

Si vous désirez voir figurer vos manifestations dans notre rubrique «agenda» merci de nous faire parvenir votre programme à redaction@le-courrier.ch

Publicité

POMPES FUNÈRES

GÉNÉRALES SA

Sabine Martinet-Christen

Oron-la-Ville

021 907 97 61 (24h/24)

079 778 81 28

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES

www.pfg.ch

IMPRESSUM

ABONNEMENT 1 an Fr. 92.- (> fin 2021 - Fr. 6.-)	ADMINISTRATION Les Editions Lavaux-Oron Sàrl 26, route de l'Industrie - 1072 Forel Tél./Fax: 021 908 08 08/09 www.le-courrier.ch	PHOTOGRAPHE OFFICIEL Michel Dentan www.md-photos.ch	TIRAGE Elargi: 25'000 exemplaires Elargi XXL: 42'000 exemplaires
IBAN CH92 8080 8008 2357 1001 9	RÉDACTION Arvid Ellefssplass redaction@le-courrier.ch Tél. 021 908 08 05	MISE EN PAGE C. Maman, B. Marro et A. Kaeser annonces@le-courrier.ch Tél. 021 908 08 01	PUBLICITÉ Jean-Philippe Barbey jphbarbey@le-courrier.ch Tél. 079 434 78 79
		ÉDITEUR / DIRECTEUR Olivier Campiche olivier.campiche@le-courrier.ch Tél. 021 908 08 08	

Retrouver votre journal sur toutes les plateformes!





Noctambule enflammé

« La fièvre de Petrov » – Kirill Serebrennikov, 2020

Adapté d'un roman d'Alexey Salnikov, « La fièvre de Petrov » conjugue les époques dans une Russie hypnotisante, en une longue phrase sans virgule, envoûtante et parfois désœuvrante, tant elle rompt avec certains codes du septième art.



Cauchemardesque

Il y a les transitions d'abord, auxquelles sont sacrifiées la logique du monde, dans lequel le réalisateur place ses personnages. Des décors qui s'affaissent pour laisser la place à d'autres. La caméra continue sa route au travers de ces derniers, au point que, comme dans un cauchemar, on ne sache plus réellement comment on en est arrivé là. Et tant ce mouvement, cette fuite en

avant perpétuelle de l'esprit rendu mobile par la caméra, que les visions qui peuplent ce récit onirique nous ramènent à nos souvenirs nocturnes. Des cauchemars angoissant au rythme changeant.

Les images de la fièvre

La réalité de ce film qui a concouru à Cannes est proche de nos craintes contemporaines puisqu'il s'agit d'une lourde grippe qui enfievre Petrov, un père de famille bédéiste. La maladie qui hante déjà notre imaginaire collectif vient emplir cette fiction pour révéler ce qu'elle fait ressurgir : affaibli par la toux qui lui racle les entrailles, Petrov revoit des images de son enfance. Les vues des premiers temps de sa vie, petit à petit se confondent avec le présent, quoique délimitées formellement par un cadre noir. Ces images, d'un passé volontairement oublié, sont revigorées par la grippe, alors elles remontent à la surface, venant d'abord expliquer le présent, puis, lorsqu'elles se multiplient trop, allant jusqu'à le faire oublier. Et comme le signale le réalisateur, certaines intrigues « se répètent inlassablement » comme cela serait le cas dans un esprit pétri par l'angoisse ou le remord.

Jouer Petrov

Kirill Serebrennikov est connu pour l'acuité de ses choix en matière de distribution. Pour ce long métrage, il a choisi Semyon Serzin, acteur mais aussi directeur de théâtre. Choix intéressant puisque Serzin a d'abord été chargé de mettre en scène une adaptation théâtrale du roman d'Alexey Salnikov, avant de se voir confier ce rôle complexe. La polyvalence de l'acteur lui vaut une remarque élogieuse du réalisateur : « C'est un artiste formidable, qui en plus de cela, voit les choses avec un



Petrov : Semyon Serzin incarne le personnage de Petrov perdu dans les songes que lui impose sa fièvre

regard de metteur en scène. Parfait pour incarner Petrov ». En effet, ce personnage qui met en scène finalement ses déambulations mentales n'aurait pu trouver meilleur interprète qu'un comédien metteur en scène.

Charlyne Genoud

« La fièvre de Petrov » de Kirill Serebrennikov, 2020.
146'. Russie, France.
A voir au cinéma d'Oron, les 3, 4 et 5 décembre

Kirill Serebrennikov: l'homme du Gogol-center

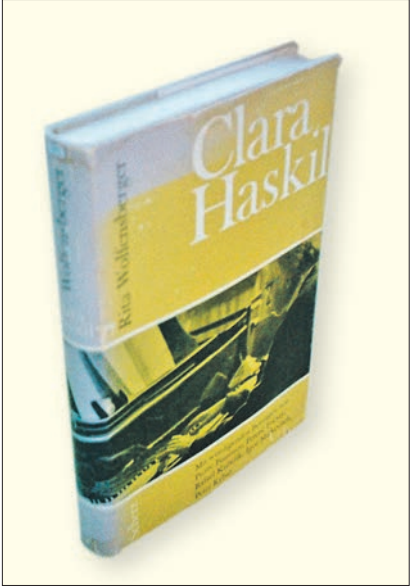
Il est passé à Cannes, à Venise, à Locarno, à Karlovy Vary, a reçu de nombreux prix et marqué les esprits par son cinéma surprenant. En plus de cette carrière de réalisateur fait de succès, Kirill Serebrennikov a dirigé le Gogol-center de 2012 à 2021. Ce théâtre d'avant-garde Moscovite présente films, concerts et performances d'artistes tant locaux qu'internationaux.

C.G.

Exposition

Elle ne connaîtra le triomphe que dans les dix dernières années de sa vie

Petite exposition en hommage à Clara Haskil



Les amateurs de musique classique qui fréquentent le marché de Lausanne ou la Bibliothèque cantonale et universitaire pourront jeter un coup d'œil sur la toute petite expo (quelques vitrines) consacrée, à l'entrée de la BCU, à la grande pianiste Clara Haskil.

Rappelons que celle-ci est née en 1895 à Bucarest dans une famille juive. Très tôt, elle se révèle comme une enfant surdouée. A l'âge de sept ans, elle part étudier le piano à Vienne, puis à Paris. Atteinte en 1914 d'une scoliose déformante, elle restera, fragile, bossue, et vivra toute sa vie un calvaire physique. Après la Première Guerre mondiale, elle rencontre partout un immense succès. Mais, dou-

tant toujours d'elle-même et atteinte d'une timidité maladive, elle ne connaîtra que tard dans la vie la carrière brillante qu'elle pouvait espérer. Après la débâcle française de 1940, elle se réfugie en « zone libre ». Peu avant l'invasion de celle-ci par la Wehrmacht en 1942 et menacée comme juive, elle se réfugie in extremis en Suisse. Elle s'installe à Vevey.

En 1949, apatride, elle obtient la nationalité suisse. Elle ne connaîtra le triomphe que dans les dix dernières années de sa vie, donnant des concerts dans le monde entier et réalisant de multiples enregistrements, grâce à son jeu exceptionnel. « Clara Haskil a été envoyée sur terre pour jouer Mozart » dira un critique musical.

Suite à une chute, elle décède à Bruxelles en 1960. Elle est enterrée à Paris au cimetière Montparnasse. En 1963 est créé le Concours international Clara Haskil qui se tient à Vevey, où une rue porte son nom.

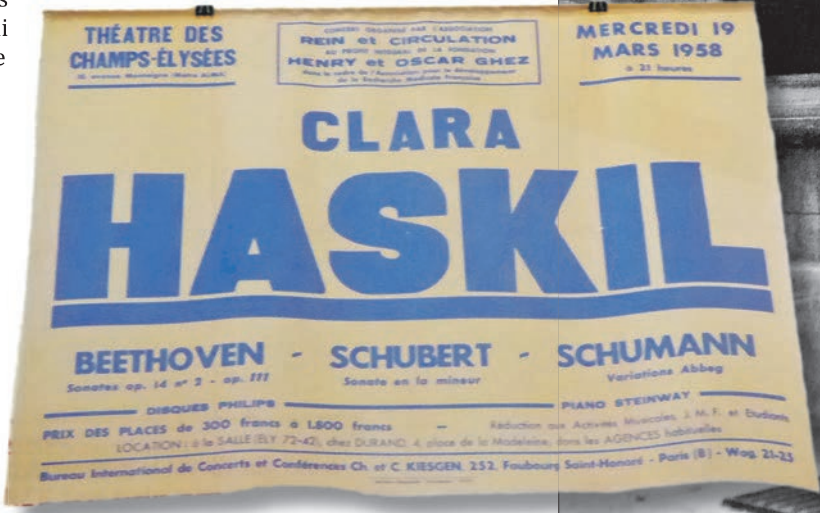
Que montre donc cette mini-exposition ?

Des lettres de la pianiste, des affiches, des livres qui ont été écrits sur elle, des photos, des témoignages écrits, dont celui de Charlie Chaplin, qui avait une immense admiration pour elle. Il a dit : « Dans ma vie j'ai rencontré 3 génies. L'un était Clara Haskil, l'autre le

Professeur Albert Einstein et le troisième Sir Winston Churchill. » L'artiste venait d'ailleurs chaque année à Noël jouer du piano au Manoir de Ban. Mais l'essentiel, c'est évidemment sa musique, impossible à représenter en images. Faute d'enregistrements filmés d'elle (dus à son extrême timidité et aux doutes constants qu'elle avait sur ses capacités), on peut voir et entendre des extraits de concerts d'autres pianistes qu'elle a inspirés. Ou réentendre à la maison ses enregistrements sublimes...

Pierre Jeanneret

« Clara Haskil », Lausanne, BCU
Jusqu'au 7 mai 2022



Ropraz

Voyage avec plus 82'000 kilomètres au compteur

Vivre, explorer, partager et inspirer

Voilà 11 ans qu'ils sont montés en selle. Onze années passées à découvrir le monde, ses civilisations, ses cultures et ses richesses. Avec plus 82'000 kilomètres au compteur, Céline et Xavier Pasche sont partis en couple. Aujourd'hui, c'est en famille qu'ils s'arrêtent à Ropraz. Rencontre.

Lorsque l'on observe la porte d'entrée de la maison de la mère de Xavier, un objet installé sur la poignée nous certifie que nous sommes au bon endroit. Pour Céline et Xavier, le vélo est partie prenante de leur vie. Pour eux, ce moyen de transport permet de partager, d'explorer, d'inspirer et surtout, de vivre. Vivre le moment présent, à chaque instant. C'est pour ces multiples raisons que pour les deux aventuriers de 42 et 39 ans, la vie est le voyage: «Pour nous, il n'y a pas de retour», explique Xavier Pasche, la tête encore imprégnée de leur traversée de l'Amérique du Nord. Barbe de quelques jours pour lui et cheveux en liberté pour elle, il suffit d'observer leurs regards pour deviner le rythme de leur vie. Ici, on prend le temps, le temps d'observer, de contempler, d'apprendre de l'autre et de soi-même, de vivre avec peu, et sans peur. «On est à l'écoute des murmures de son cœur», précise Céline. Elle, elle est anthropologue de formation, mais aussi professeur de ski et accompagnatrice en montagne. Aujourd'hui, elle est devenue écrivaine, conférencière, voyageuse, et surtout maman. Parti avec Xavier en 2010 alors qu'ils n'étaient encore qu'un jeune couple, ce périple les a forgés à la cadence du monde.

Installé à l'étage derrière un bureau, on sent dès les premiers échanges qu'ils n'ont pas encore posé leurs sacs: «Nous sommes arrivés il y a une semaine à Ropraz pour faire la surprise à ma mère», ajoute l'aventurier avant de préciser qu'ils repartiront après la saison froide. Où? «Nous ne savons pas encore. On ne se projette pas trop, car on ne sait pas de quoi demain sera fait», explique Xavier en prenant exemple sur la situation sanitaire actuelle.

Départ

Tout commence en 2009, lorsque Xavier rencontre un cyclo-voyageur lors d'un séjour dans les Dolomites: «J'ai discuté avec un cycliste alors que je faisais de l'escalade dans la région. Quand il me racontait ses expériences, je me suis dit: waouh, ça c'est cool, le vélo sera mon moyen de transport». C'est alors qu'il projette de rejoindre la Nouvelle-Zélande par voies maritime et terrestre en solo. Affectionnant déjà le monde du voyage, mais plutôt sac à dos et à pied, il décide de traverser l'Europe, le Moyen-Orient, l'Asie, en passant par l'Australie avant de rejoindre les

Alpes du Sud: «La Nouvelle-Zélande est aux antipodes de la Suisse». Mais c'était sans compter une autre rencontre peu de temps avant d'enfourcher son vélo: «Nous avons fait connaissance lors d'un festival de musique dans le Val de Bagnes», évoque Céline Pasche. Une rencontre qui va modifier les plans de Xavier, puisque dans l'aventure, il embarque sa bien-aimée. A l'époque, les deux amoureux de nature et de grands espaces n'ont pas de réel intérêt pour le vélo. «Nous aimions surtout le voyage. Car nous avions tous deux déjà beaucoup voyagé seul», précise Céline. Asie, Nouvelle-Zélande, ces destinations, Xavier y a déjà mis les pieds. «Le vélo te permet d'être autonome et de toujours trouver un endroit où planter une tente, si ce n'est pas chez les habitants».

Prévu initialement sur trois ans, le voyage aura nécessité une année pour être préparé. Carte du monde sous les yeux, ils se mettent d'accord sur les pays à traverser afin de rejoindre la Nouvelle-Zélande. «Cela nous a permis de passer par le Liban et la Syrie avant que ce pays ne connaisse la guerre». Xavier nous expliquera plus tard que le peuple syrien est l'un des plus accueillants qu'ils ont côtoyé et que l'image transmise par les médias ne reflète pas la culture de ce peuple. Ils ont ensuite poursuivi par le Japon, la Corée, en faisant un détour par la

Sibérie. «Au lieu des trois ans initialement prévus, il nous a fallu cinq ans pour rejoindre la Nouvelle-Zélande», réagit Céline avec un large sourire.

Famille de nomade

«Après deux ans, nous avons réalisé que c'était bien plus qu'un voyage, c'était devenu notre vie», explique Xavier Pasche en lançant un regard vers Céline avant d'ajouter: «Si c'est notre vie, pourquoi ne pas avoir une famille». Une fois l'idée d'agrandir leur duo en tête, ils reprennent la route et les chemins en direction du Népal: «J'avais l'intuition d'être enceinte lorsque nous traversions l'Himalaya. Mais j'ai attendu d'être au bon moment pour l'annoncer à Xavier», se souvient Céline. Une grossesse qu'elle annonça à son compagnon en 2013, devant le mont Everest. Après ce moment majestueux à plus de 5500 mètres d'altitude, les deux cyclo-voyageurs continuent leur aventure pour rejoindre la Malaisie. C'est sur l'île de Penang que Céline donnera naissance à leur première fille, Nayla. «J'ai roulé enceinte au Népal, en Inde, au Bangladesh et en Malaisie». Cette aventure dans l'aventure a drastiquement changé leur manière de voyager. Après cinq mois à séjourner sur cette île malaisienne, ils reprennent leurs fidèles destriers: «Nous avions des milliers de questions, mais aucune réponse quant à voyager avec un nourrisson», raconte Céline.

82'000 km

Munie de leur éternelle confiance en la vie, aux peuples et à l'humain, la famille Pasche entreprend la traversée de l'Amérique du Nord d'ouest en est. De l'Alaska à Halifax en Nouvelle-Ecosse, les quatre cyclo-voyageurs parcourent les richesses de la nature de 2019 à aujourd'hui. «Nous faisons l'école à la tente», rigole Céline en précisant que leurs filles apprennent les mathématiques et parlent l'anglais et même un peu de japonais.

Les Pasches, c'est aussi 2 livres et un livre photos, qui sera dédié le 11 décembre, de 10 heures à midi, à la librairie du Midi, à Oron-la-Ville.

La famille nomade en quelques chiffres

2009	Rencontre de Céline et Xavier
2010	Départ pour la Nouvelle-Zélande
2013	Naissance de Nayla
2015	Arrivée en Nouvelle-Zélande
2016	Départ pour Hokkaido
2017	Naissance de Fibie
2019 à 2021	Traversée de l'Amérique du nord



Fibie, Xavier, Céline et Nayla avec leurs montures devant la maison de la maman de Xavier. Les filles goûtent aux joies de la neige de leur pays d'origine

Photo © Thomas Cramatte

Publicité

MICHEL ROSSIER

SERVICES MULTIMEDIA

Vente - Réparations - Installations - Devis et Conseils
TV - Vidéo - Audio - Multimedia - Antennes - Sonorisation

1083 MEZIERES

Toujours à votre service au:

021 903 25 43

ou par mail: info@michel-rossier.ch

Votre spécialiste

RENAULT - DACIA

Automobiles A. Perusset

1610 Oron-la-Ville
Tél. 021 907 71 44 - Natel 079 449 17 44
a.perusset@bluewin.ch

FIDUGO

Danièle Duvoisin • Brevet fédéral agent fiduciaire

Comptabilité • Fiscalité • Conseils

021 907 65 35

Le bourg 13, 1610 Cron-La-Ville

www.fidugo.ch

d.duvoisin@fidugo.ch

Du vendredi 3 et samedi 4 décembre 2021

20%

sur tous les champagnes et vins mousseux - également sur les prix promotionnels!

Excepté les offres spéciales en ligne et les bouteilles munies d'un autocollant de rabais jaune. Non cumulable avec d'autres bons

Lundi à vendredi: 8h-19h
Samedi: 8h-18h

1610 Oron-la-Ville
Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

DENNER PARTENAIRE

PROCHAINES ÉDITIONS

9 déc.

16 déc.

22 déc.

13 janvier

Livraison des textes **VENDREDI 16h** Délai supplémentaire sur demande
redaction@le-courrier.ch

Livraison des annonces **VENDREDI 12h**
LUNDI 12h si emplacement réservé avant vendredi
annonces@le-courrier.ch

ACTION

du mardi 30 novembre 2021 au samedi 4 décembre 2021

Papier hygiénique Tempo

Classic bleu, 3 couches, 24 x 150 feuilles
Classic blanc, 3 couches, 24 x 150 feuilles
Premium blanc, 4 couches, 24 x 110 feuilles

50% GRATUIT

10.45

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-18h non-stop
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

DENNER PARTENAIRE